

Madame,
Monsieur,

Je vous signale la parution sur le site Éduscol d'une **note d'actualité** rédigée par **Thomas Amossé**, consacrée à la **nouvelle nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS 2020)**.

Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/2316/sciences-economiques-et-sociales>

Cette publication marque la première étape d'un **travail collectif d'accompagnement de la prise en main de la nomenclature rénovée**.

Calendrier prévisionnel des actions associées

1. **Publication Éduscol (mai 2025)** – diffusion de la note de présentation rédigée par T. Amossé.
2. **Séminaire de l'Inspection (octobre 2025)** – une journée a été consacrée au **partenariat avec le CEET** et à la **mise en œuvre didactique de la nomenclature**, à partir du site dédié. Peut-être serait-il intéressant d'assurer la déclinaison dans notre **programme académique de formation (PrAF)** ?
3. **Atelier DGESCO – Journées de l'économie (JECO, novembre 2025)** – projet coordonné par **Anne-Cécile Broutelle**, professeure en CPGE et animatrice du site expert ENS–DGESCO, autour d'une réflexion élargie sur la **construction, l'usage et les limites des classifications sociales** en sciences économiques et sociales.

Parallèlement, la **DGESCO** a validé la **mise à jour des ressources Éduscol** concernées par cette rénovation. Des précisions complémentaires ont déjà été communiquées à ce sujet.

Je vous invite à prendre connaissance de cette publication et à suivre les travaux à venir, qui contribueront à **renouveler la réflexion didactique sur la lecture et l'usage des catégories socioprofessionnelles** en SES.

Bien cordialement,

Denis Meillier

Pièces jointes :

1. **Présentation de la nomenclature PCS 2020** – document issu d'un séminaire de l'**inspection générale (Cnam, Insee)** présentant les usages pédagogiques possibles en SES. Il rappelle que la PCS demeure l'**instrument de référence de la statistique publique française** pour décrire les emplois et les positions sociales. La rénovation a permis de **maintenir la comparabilité temporelle** (depuis 1982) tout en actualisant les professions. Le document souligne aussi l'intérêt des **catégorisations complémentaires** (PCS Ménage, Schéma de classes d'emploi) pour l'étude du **milieu**

social des enfants et de la **mobilité sociale**, ainsi que plusieurs **exemples d'activités pédagogiques**, notamment :

- l'application *Statistiques en ligne* (formation au raisonnement statistique) ;
- l'application *Trouver sa PCS 2020* (visualisation des critères de construction).

2. **Article de T. Amossé sur le site SES-ENS** – justification de la rénovation et **visite guidée du site nomenclature-pcs.fr**, organisé autour de quatre rubriques : *Découvrir, Naviguer, Décrire, Coder*. L'auteur y met en avant la **puissance descriptive** de la PCS pour analyser la mobilité sociale, le chômage, les inégalités territoriales, etc.
3. **Ressource Éduscol d'accompagnement** – document explicitant le **lien entre la PCS 2020 et les programmes de Première et Terminale**, en rappelant la continuité (6 groupes et 29 catégories maintenus) et les innovations majeures (PCS Ménage, classes d'emploi). Le site nomenclature-pcs.fr y est présenté comme un outil central pour la formation au raisonnement sociologique et la réalisation de tableaux statistiques par les élèves.

La PCS 2020, une nomenclature renouvelée

Thomas Amossé (Cnam, HT2S, CEET)

Séminaire IA – IPR, Cnam – CEET (Saint Denis)

30 septembre 2025

Plan

I. La nomenclature des PCS et sa rénovation

II. Le site nomenclature-pcs.fr

III. Utilisations pédagogiques

La nomenclature des PCS et sa rénovation

Que sont les PCS ?

- Un **instrument de référence** de la statistique publique française porté par l'Insee
- Une nomenclature **d'emplois (P)** et de **positions sociales (CS)**
- Une histoire déjà longue :
 - Les **Catégories Socio-Professionnelles (CSP)** de 1954 à 1982 ;
 - Les **Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)** depuis 1982.

Pré-histoire

- La nomenclature socioprofessionnelle : de **l'histoire économique et sociale sédimentée**
- En 1954, une « **intuition des milieux sociaux** » représentant l'imbrication des principaux clivages s'étant historiquement dégagés dans la **division sociale du travail** :
 - Les logiques de **métier**, depuis les premières organisations sociales jusqu'aux corporations d'ancien régime ;
 - Le **statut de l'emploi**, avec la distinction entre salarié et patron accompagnant la révolution industrielle au XIXème siècle ;
 - Le **niveau de qualification** du poste et la **nature publique / privée** de l'employeur, dans le premier XXème siècle, avec les conventions collectives catégorielles (O/ETAM/CI) et le statut général des fonctionnaires.

Version en vigueur de 1954 à 1982 (CSP)

0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS.

- 00*. Agriculteurs s. a. i.
- 01. Propriétaires exploitants.
- 02. Fermiers.
- 03. Métayers.

1. SALARIÉS AGRICOLES.

- 10. Salariés agricoles.

2. PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

- (20*). Patrons de l'industrie s. a. i.
- 21. Industriels.
- 22. Artisans.
- 23. Patrons pêcheurs.
- (25*). Commerçants s. a. i.
- 26. Gros commerçants.
- 27. Petits commerçants.

3. PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS.

- 30. Professions libérales.
- 32. Professeurs : professions littéraires et scientifiques.
- 33. Ingénieurs (secteur privé).
- 34. Cadres administratifs supérieurs (secteur privé).
- 35. Cadres supérieurs (secteur public).

4. CADRES MOYENS.

- 41. Instituteurs : services médicaux et sociaux (secteur privé).
- 42. Instituteurs : services médicaux et sociaux (service public).
- 43. Techniciens (secteur privé).
- 44. Cadres administratifs moyens (secteur privé).
- 45. Cadres moyens (secteur public).

5. EMPLOYÉS.

- 51. Employés de bureau (secteur privé).
- 52. Employés de bureau (secteur public).
- 53. Employés de commerce.

6. OUVRIERS.

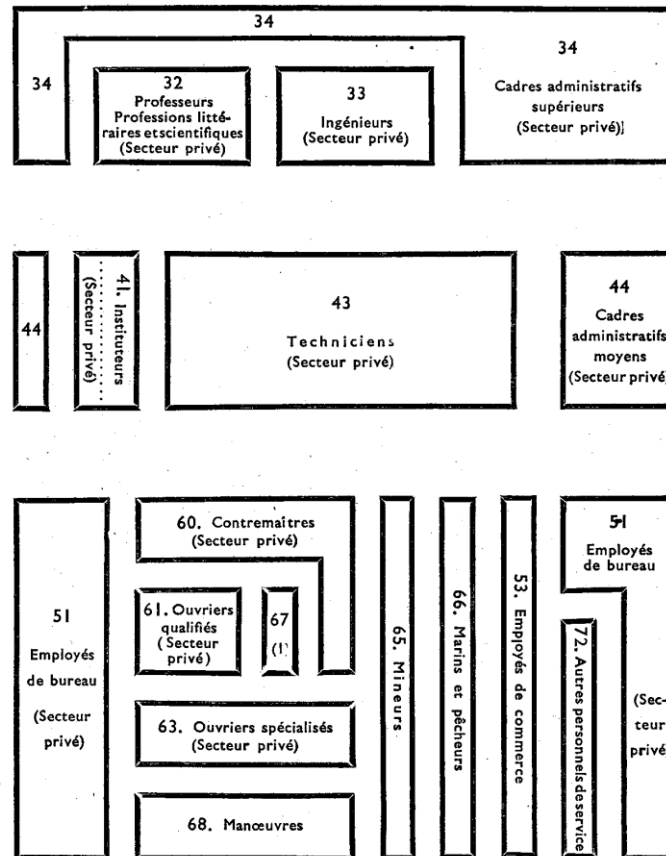
- 60. Contremaîtres (secteur privé).
- 61. Ouvriers qualifiés (secteur privé).
- 62. Ouvriers qualifiés et contremaîtres (secteur public).
- 63. Ouvriers spécialisés (secteur privé).
- 64. Ouvriers spécialisés (secteur public).
- 65. Mineurs.
- 66. Marins et pêcheurs.
- 67. Apprentis ouvriers.
- 68. Manœuvres.

7. PERSONNELS DE SERVICE.

- 70. Gens de maison.
- 71. Femmes de ménage.
- 72. Autres personnels de service.

SCHÉMA

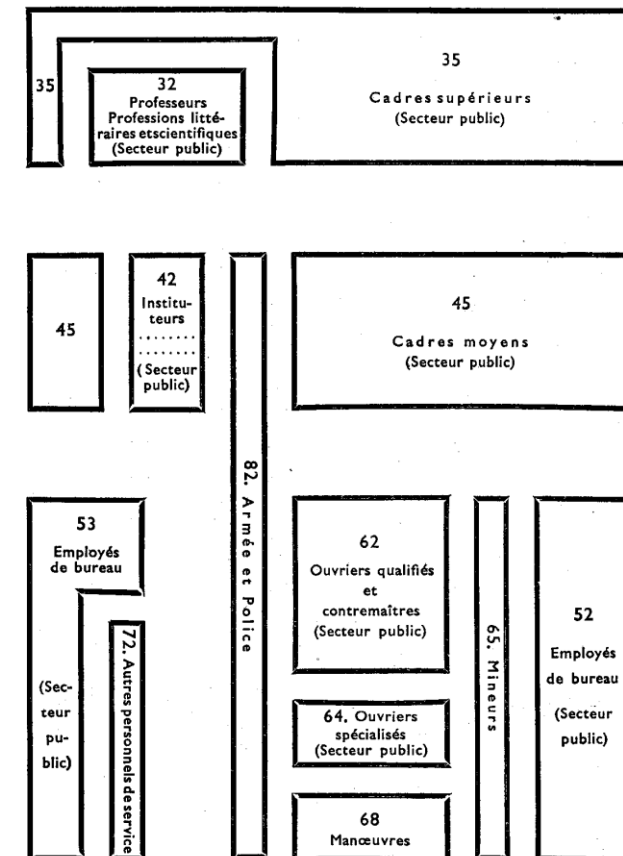
D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE PRIVÉE



(1) Apprentis-ouvriers.

SCHÉMA

DES ADMINISTRATIONS D'ÉTAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES



La refonte de 1982 (PCS) : l'articulation du social et du professionnel

- **Préciser l'intuition** ayant présidé à l'élaboration des CSP ;
- **Expliciter le lien** entre place dans la **division du travail** et **position dans la société** ;
- Tenir compte de **l'évolution de l'économie** (exode rural et mutation agricole, déclin de la domesticité).

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs occupés)	Niveau de publication courante (24 postes dont 19 pour les actifs)	Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)
1 Agriculteurs exploitants	10 Agriculteurs exploitants	11 Agriculteurs sur petite exploitation. 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation. 13 Agriculteurs sur grande exploitation.
2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise.	21 Artisans.	21 Artisans.
	22 Commerçants et assimilés.	22 Commerçants et assimilés.
	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.	23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus.
3 Cadres et professions intellectuelles supérieures.	31 Professions libérales.	31 Professions libérales.
	32 Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques.	33 Cadres de la fonction publique. 34 Professeurs, professions scientifiques. 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles.
	36 Cadres d'entreprise.	37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise. 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.
4 Professions intermédiaires.	41 Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés.	42 Instituteurs et assimilés. 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social. 44 Clergé, religieux. 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique.
	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.	46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.
	47 Techniciens.	47 Techniciens.
	48 Contremaîtres, agents de maîtrise.	48 Contremaîtres, agents de maîtrise.
5 Employés.	51 Employés de la fonction publique.	52 Employés civils et agents de service de la fonction publique. 53 Policiers et militaires.
	54 Employés administratifs d'entreprise.	54 Employés administratifs d'entreprise.
	55 Employés de commerce.	55 Employés de commerce.
	56 Personnels des services directs aux particuliers.	56 Personnels des services directs aux particuliers.
6 Ouvriers.	61 Ouvriers qualifiés.	62 Ouvriers qualifiés de type industriel. 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal. 64 Chauffeurs. 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport.
	66 Ouvriers non qualifiés.	67 Ouvriers non qualifiés de type industriel. 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal.
	69 Ouvriers agricoles.	69 Ouvriers agricoles

La nomenclature aujourd'hui, la PCS 2020

Des principes conservés, une nomenclature **emboîtée en quatre niveaux** :

- Les **groupes socioprofessionnels** (exemple : GS 6, les ouvriers) ;
 - les **catégories socioprofessionnelles** (exemple : CS 63, les ouvriers qualifiés de type artisanal) ;
 - Les **groupes de professions** (exemple : 63B, les ouvriers qualifiés du bâtiment)
 - Les **professions** (exemple : P 63B1, les maçons et ouvriers qualifiés du travail de la pierre.

Des utilisations spécifiques à chaque niveau :

- **stratification sociale** (hiérarchisation et segmentation ; mobilité sociale et homogamie) ;
 - description des **milieux sociaux** (les commerçants, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, etc.) ;
 - analyse des **professions et emplois** (salaires, conditions de travail, etc.).

Pourquoi rénover les nomenclatures ?

Les nomenclatures statistiques, et leur rapport au temps :

- **figer le temps** en créant des espaces d'équivalence ;
- s'appuyer sur du **pré-construit** (catégorisations institutionnelles, scientifiques, etc.).

Le risque du **conservatisme** ou de **l'obsolescence** quand la réalité évolue, que les institutions sont dépassées

La nécessité d'un **examen régulier**, à un horizon de **moyen terme** (quelques dizaines d'années), de la pertinence des nomenclatures

Le **dilemme** entre maintien de la **comparabilité temporelle** et mise en **adéquation avec la situation actuelle** : l'absence de « bonne » solution

La PCS 2020 : pluralité et complémentarité plutôt que substitution

Des **catégories et groupes historiques inchangés** (ou presque) à des fins de comparabilité temporelle (depuis 1982) ; seuls les **niveaux détaillés**, des professions et groupes de professions, ont été **actualisés**.

L'existence de **catégorisations internationales** pour les comparaisons entre pays (ESeG, 2016 ; Isco, 2008)

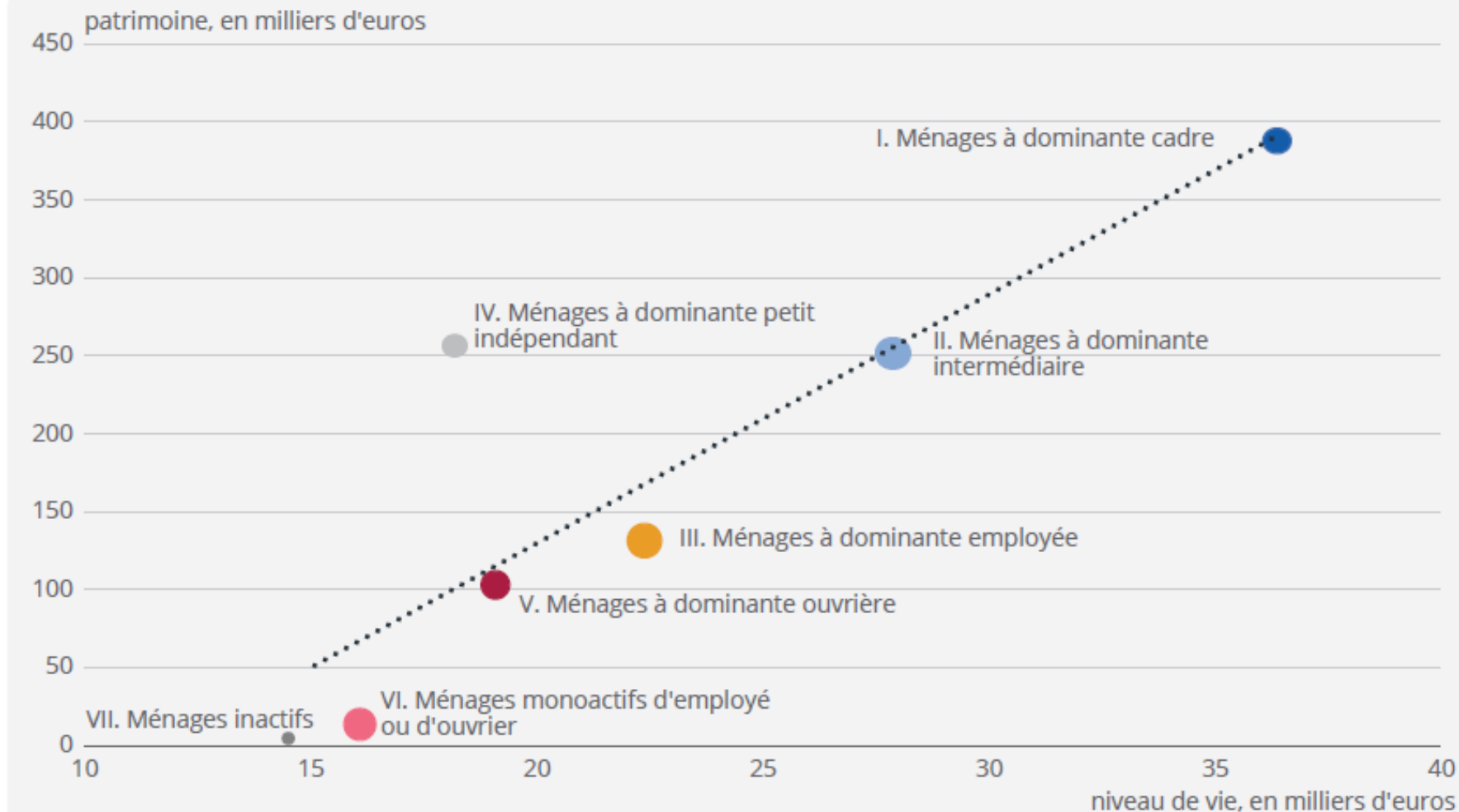
Des **catégorisations complémentaires** issues de la rénovation suivant des objectifs spécifiques :

- **PCS Ménage** (milieu social des enfants, logement, situations économiques) ;
- Schéma de **Classes d'emploi** (grille hiérarchique et institutionnelle, notamment pour renouveler l'analyse de la mobilité sociale) ;
- Catégorisations *ad-hoc* (**métiers verts ; professions du numérique ; dirigeants et professionnels de haut niveau, ou « élite socioprofessionnelle »**).

Les intitulés des groupes et catégories historiques de la PCS 2020

Groupes socioprofessionnels	Catégories socioprofessionnelles
1. Agriculteurs	10. Agriculteurs
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21. Artisans
	22. Commerçants et assimilés
	23. Chefs d'entreprise de plus de 10 personnes
3. Cadres	31. Professions libérales
	33. Cadres de la fonction publique
	34. Professeurs et professions scientifiques
	35. Professions de l'information, de l'art et des spectacles
	37. Cadres administratifs et commerciaux
	38. Cadres techniques d'entreprise
4. Professions intermédiaires	42. Professions de l'enseignement primaire et professionnel
	43. Intermédiaires de la santé et du travail social
	44. Religieux
	45. Intermédiaires de la fonction publique
	46. Intermédiaires des entreprises
	47. Techniciens
5. Employés	48. Agents de maîtrise de production
	52. Employés de la fonction publique
	53. Policiers, militaires et agents de sécurité privée
	54. Employés administratifs d'entreprise
	55. Employés de commerce
6. Ouvriers	56. Personnels des services aux particuliers
	62. Ouvriers qualifiés de type industriel
	63. Ouvriers qualifiés de type artisanal
	64. Conducteurs du transport
	65. Conducteurs d'engins et magasiniers
	67. Ouvriers peu qualifiés de type industriel
	68. Ouvriers peu qualifiés de type artisanal
	69. Ouvriers agricoles

Niveau de vie et patrimoine selon les groupes de la PCS Ménage



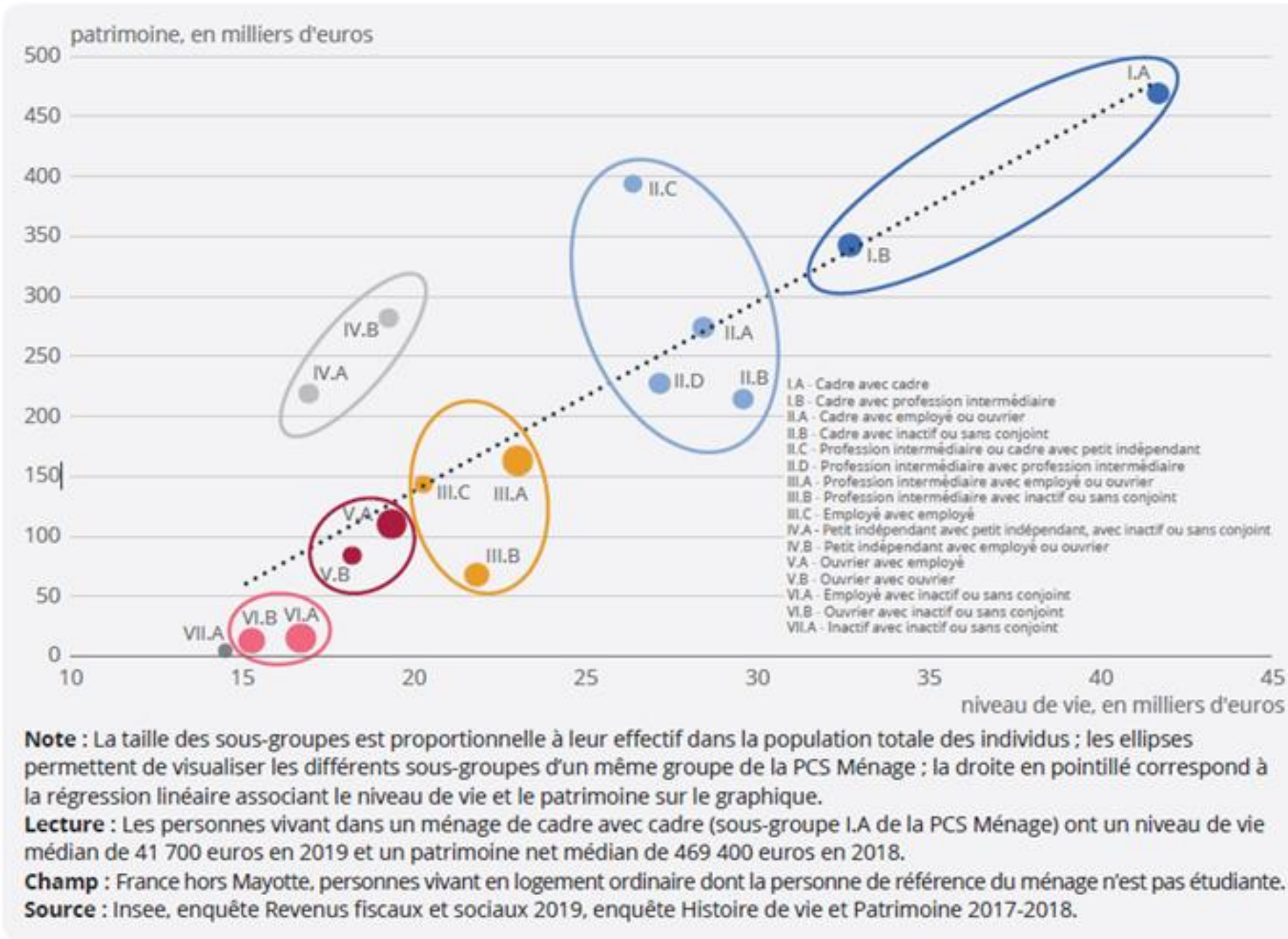
Note : La taille des sous-groupes est proportionnelle à leur effectif dans la population totale des individus ; la droite en pointillé correspond à la régression linéaire associant le niveau de vie et le patrimoine sur le graphique.

Lecture : Les personnes vivant dans un ménage à dominante cadre (groupe I de la PCS Ménage) ont un niveau de vie médian de 36 400 euros en 2019 et un patrimoine net médian de 388 000 euros en 2018.

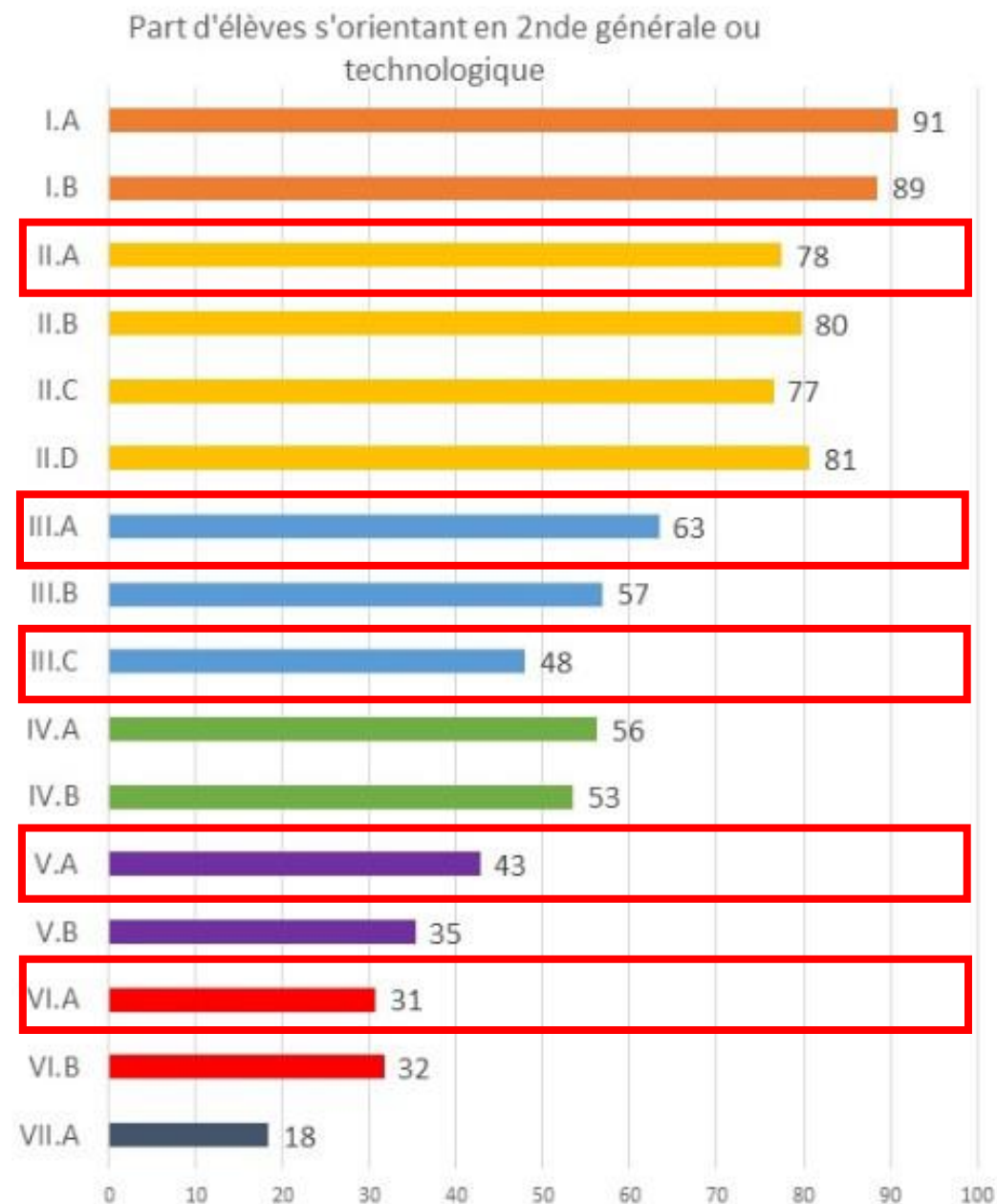
Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire dont la personne de référence du ménage n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2019, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018.

Niveau de vie et patrimoine selon les sous- groupes de la PCS Ménage



À profession d'un
des parents
donnée, les écarts
de taux
d'orientation en
seconde générale
sont importants
selon les
profession de
l'autre parent



Champ : France hors
Mayotte, jeunes entrés
en 6ème pour la
première fois en 2007

Source : Depp, panel
des élèves 2007

Part des élèves effectuant toute leur scolarité dans l'enseignement privé selon la PCS Ménage

	1980	1989	1995	2007
I. Ménages à dominante cadre	14,7	17,2	17,3	21,7
II. Ménages à dominante intermédiaire	18,4	17,9	16,4	18,4
III. Ménages à dominante employée	12,7	11,1	9,7	9,9
IV. Ménages à dominante indépendante	21,4	18,2	15,9	16,0
V. Ménages à dominante ouvrière	9,7	9,1	7,6	7,2
VI. Ménages mono-actifs employés ou ouvriers	7,3	5,6	4,3	5,7
VII. Ménages inactifs	6,8	4,7	3,9	4,2
Ensemble	12,0	11,5	10,9	12,3

Éducation & formations n° 106, DEPP, SIES

Lecture : 14,7 % des élèves issus de ménage à dominante cadre du panel 1980 ont effectué toute leur scolarité dans le secteur privé.

Champ : élèves entrés en sixième ou dans l'éducation spécialisée en 1980, 1989, 1995 et 2007 (France hors DROM).

Source : DEPP, panels d'élèves du second degré.

Le schéma de classes d'emploi

Emplois salariés					Emplois indépendants	
A	A1	A2	A3	A4	I1	A*
B	B1	B2	B3	B4	I2	B*
C	C1	C2	C3	C4	I3	C*
D	D1	D2	D3	D4	I4	D*
Orientation technique ou ouvrière en CDI					I	
Orientation tertiaire ou employée en CDI						
Fonctionnaires et assimilés						
A contrat à durée limitée						

I Emplois indépendants

I1 de niveau supérieur

I2 de niveau intermédiaire

I3 de petits indépendants, avec salarié ou aide familial

I4 de petits indépendants, sans salarié ou aide familial

A Emplois salariés de niveau supérieur

A1 d'orientation technique en CDI

A2 d'orientation tertiaire en CDI

A3 fonctionnaires

A4 en contrat à durée limitée

B Emplois salariés de niveau intermédiaire

B1 d'orientation technique en CDI

B2 d'orientation tertiaire en CDI

B3 fonctionnaires

B4 en contrat à durée limitée

C Emplois salariés d'exécution qualifiés

C1 d'orientation ouvrière en CDI

C2 d'orientation employée en CDI

C3 de fonctionnaires

C4 en contrat à durée limitée

D Emplois salariés d'exécution peu qualifiés

D1 d'orientation ouvrière en CDI

D2 d'orientation employée en CDI

D3 de fonctionnaires

D4 en contrat à durée limitée (ou auprès des particuliers)

L'homogamie selon le schéma de classe d'emploi

en %

Classe d'emploi	Personnes homogames			Personnes hypergames	
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Emplois de niveau supérieur	59,6	44,3	50,7	///	///
Emplois de niveau intermédiaire	33,7	29,1	31,2	33,2	18,9
Emplois d'exécution qualifiés	38,3	36,1	37,1	43,8	23,5
Emplois d'exécution peu qualifiés	29,2	42,9	34,8	70,4	48,8
Inactifs n'ayant jamais travaillé	5,1	43,8	9,0	94,9	56,2
Ensemble	37,9	37,9	37,9	41,8	20,4

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

Lecture : Parmi les femmes en couple appartenant à la classe des emplois de niveau intermédiaire, 33,7 % ont un conjoint relevant de la même classe d'emploi (homogamie) et 33,2 % vivent avec un conjoint appartenant à une classe d'emploi supérieure (hypergamie).

Champ : France hors Mayotte, personnes de 18 à 89 ans vivant en logement ordinaire, en couple cohabitant.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2021 et 2022.

L'homogamie selon le schéma de classe d'emploi



Tables de mobilité sociale utilisant le schéma de classe d'emploi et la variable « élite »

Classe des parents (approche dominante)	Classe de l'enfant (personne enquêtée)					
	Élite	A* (hors élite)	B*	C*	D*	Ensemble
Élite	14 23	46 9	20 4	12 2	9 2	100 5
A* (hors élite)	6 42	41 34	26 21	15 10	11 8	100 18
B*	2 15	26 21	30 23	26 16	16 12	100 18
C*	1 16	16 25	23 35	34 43	25 38	100 35
D*	0 3	10 9	17 15	34 24	38 32	100 20
Situation inconnue	1 1	13 3	17 3	31 5	38 8	100 5
Ensemble	3 100	22 100	23 100	28 100	23 100	100 100

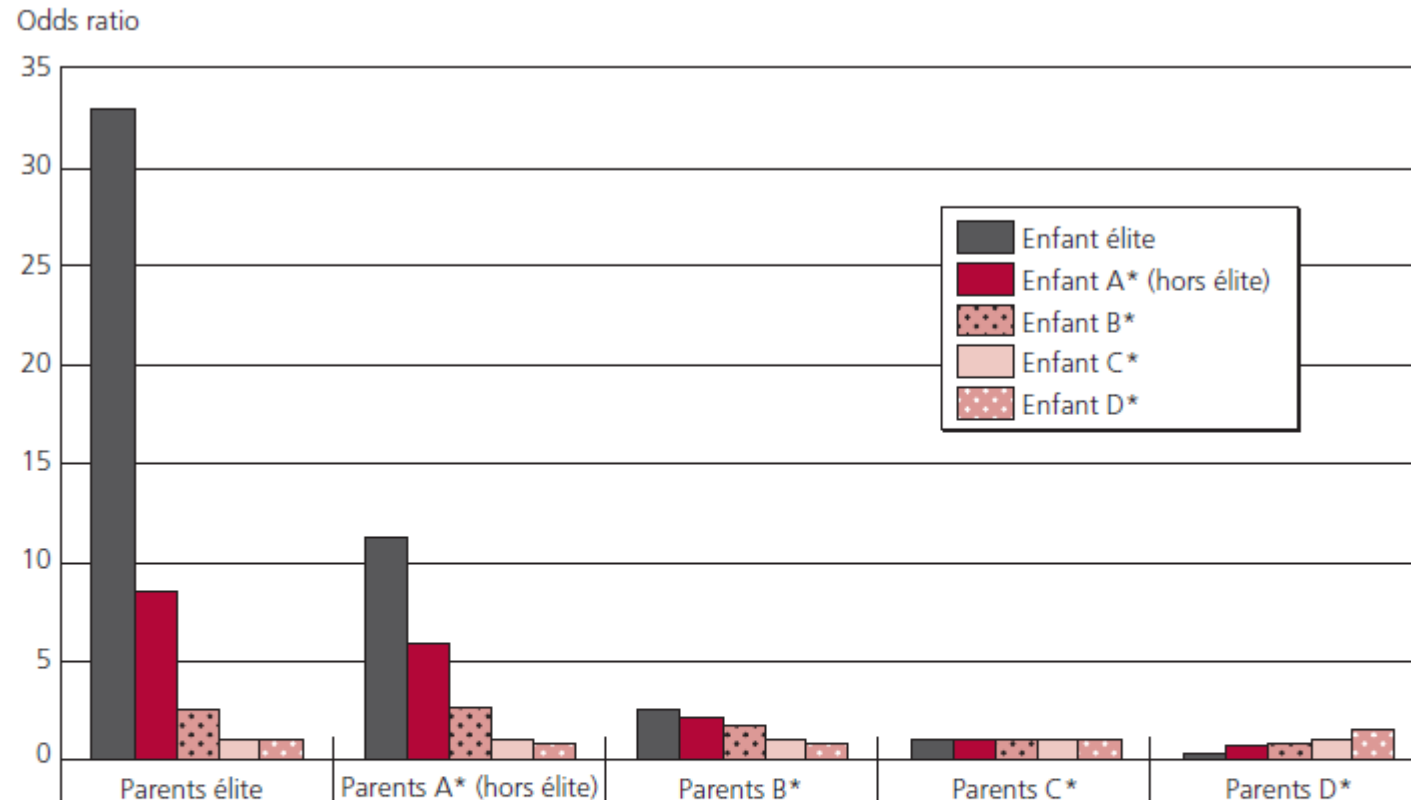
Champ : Personnes de 35 à 59 ans ayant déjà travaillé (n = 20 604), France hors Mayotte.

Note : La classe d'emploi des parents est construite selon l'approche dominante, i.e. les parents font partie de l'élite si le père ou la mère ont un emploi de dirigeant ou professionnel de haut niveau, et sinon sont classés en A* si l'emploi du père ou de la mère est classé en A*, etc. Chaque cellule indique le pourcentage en colonne (en haut à droite) et en ligne (en bas à gauche). Première interrogation, données pondérées.

Lecture : 14 % des personnes avec au moins un parent dans l'élite appartiennent à l'élite ; 23 % des membres de l'élite ont au moins un parent dans l'élite.

Source : Enquête Emploi 2021, Insee.

Odds ratios de mobilité sociale estimés à partir du schéma de classe d'emploi et de la variable « élite »



Champ : Personnes de 35 à 59 ans ayant déjà travaillé, et dont la situation professionnelle du père ou de la mère est connue (n = 19 512), France hors Mayotte.

Note : Représentation graphique du tableau 5.

Lecture : La probabilité d'avoir un emploi de l'élite socioprofessionnelle plutôt qu'un emploi qualifié d'exécution (C*) est 33 fois supérieure quand son père ou sa mère occupait un emploi de l'élite socioprofessionnelle plutôt qu'un emploi qualifié d'exécution (C*).

Source : Enquête Emploi 2021.

Rappel des principaux messages

- La PCS : la **nomenclature de référence** en France pour les **emplois** et les **positions sociales** ;
- Des **rénovations régulières**, dont la dernière a instauré la **PCS 2020** ;
- Une **comparabilité temporelle** maintenue pour les **groupes et catégories historiques**, qui sont inchangés depuis 1982 ;
- De **catégorisations complémentaires** répondant aux limites identifiées et enjeux actuels (**PCS Ménage**, **schéma de classe d'emploi**, **catégories *ad-hoc***).

Sources

Desrosières A., Thévenot L. (2002, 6^{ème} édition [1988]), *Les catégories socioprofessionnelles*, La découverte.

Amossé T. (2020), « Une nomenclature socioprofessionnelle rénovée. Entre continuité et innovation, pour des usages renforcés », *Courrier des statistiques*, N4, p. 62-80.

Amossé T., Cayouette-Remblière J., Gros J. (2022), « Un schéma de classe d'emploi à la française », *Revue française de sociologie*, n°63-2, p. 201-255

Amossé T. (2023), « Les inégalités économiques entre ménages selon le groupe socioprofessionnel », *France, portrait social*, Insee, p. 43-53.

Pouliquen E. (2023), « Dans quatre couples sur dix, les deux conjoints appartiennent au même groupe social », *France, portrait social*, Insee, p. 33-42.

Cayouette-Remblière, J. (2024). Comment ont évolué les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire depuis 1980 ? La dynamique des inégalités au fil des seconde et troisième explosions scolaires. *Éducation & formations*, N° 106(1), p. 81-107.

Amossé T., Bouchet-Valat M. (2024), « Dirigeants et professionnels de haut niveau : une définition statistique de l'« élite socioprofessionnelle » », *Population*, n°79-1, p. 41-73.

Amossé T. (2024), « C'est la classe (sociale), en ligne ! Un site Internet pour tout savoir sur la nomenclature socioprofessionnelle », site SES-ENS (<https://ses.ens-lyon.fr>).

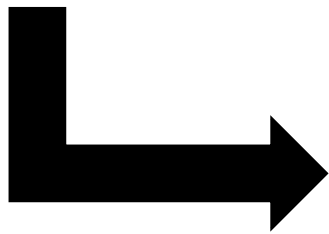
Avez-vous des questions ?

Le site nomenclature-pcs.fr

Pourquoi un site dédié ?

Les objectifs de la rénovation :

- Actualiser tout en conservant la possibilité de comparaisons temporelles ;
- Faciliter et renforcer les usages.



- Un protocole rénové de collecte et de codification (simplicité et robustesse)
- Un site Internet complémentaire à insee.fr (contenu riche et actualisé, public large)



<https://www.nomenclature-pcs.fr>

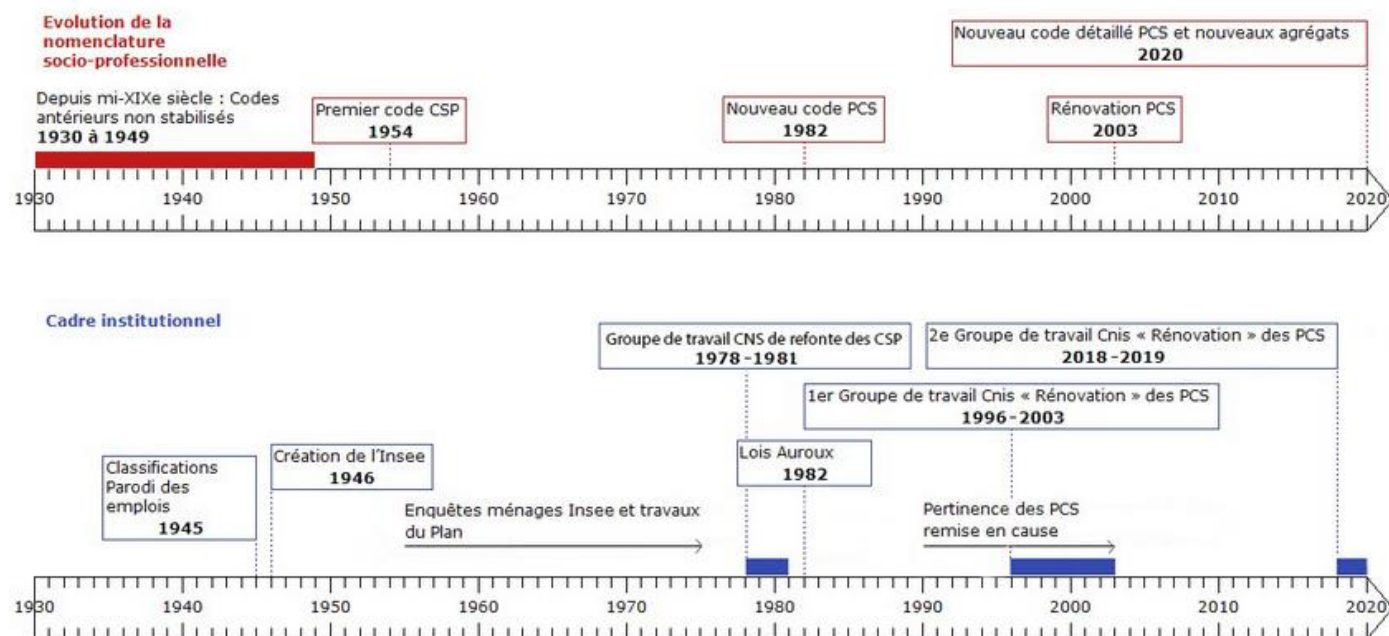
- Un partenariat entre quatre institutions : Insee, CNRS (Progedo), Cnam-CEET, UVSQ-Printemps
- Quatre grandes rubriques (**Découvrir** ; **Naviguer** ; **Décrire** ; **Coder**)
- Le contenu de référence et des applications originales
- Plus d'une centaine de tableaux et figures actualisés sur de nombreuses thématiques en lien avec la PCS
- En ligne depuis fin 2022, des actualisations régulières, un développement encore en cours (**Ressources pédagogiques**, par exemple)

Une structure lisible, avec ses quatre rubriques



Découvrir

- Une documentation abondante et les travaux de référence concernant la nomenclature
- Une frise chronologique retraçant les principaux événements de son histoire administrative, institutionnelle, sociale et scientifique
- Les guides détaillés présentant la nomenclature, dans ses différentes versions depuis 1954



Découvrir

> Principes, histoire...

> Les guides

> Les autres nomenclatures françaises

> Nomenclatures internationales

Nomenclatures étrangères

Naviguer

Résultats de recherche : 8

21B1. 21B1 Artisans maçons / Artisanes maçonnes
Profession

63B1. 63B1 Maçons / Maçonnes et ouvriers qualifiés / ouvrières qualifiées du travail de la pierre
Profession

21A1. 21A1 Entrepreneurs / Entrepreneuses en parcs et jardins, paysagistes
Profession

23B1. 23B1 Chefs / Cheffes d'entreprise du BTP, de 11 à 49 personnes
Profession

48B1. 48B1 Conducteurs / Conductrices de travaux (non cadres), chefs / cheffes de chantier
Profession

62A2. 62A2 Autres ouvriers qualifiés / ouvrières qualifiées des travaux publics et des industries extractives
Profession

67A1. 67A1 Ouvriers peu qualifiés / Ouvrières peu qualifiées des travaux publics et des industries extractives
Profession

68A1. 68A1 Ouvriers peu qualifiés / Ouvrières peu qualifiées du gros œuvre du bâtiment
Profession

Libellé ou code*

Niveau

Q

21B 21B Artisans / Artisanes du bâtiment et des travaux publics

21B1 21B1 Artisans maçons / Artisanes maçonnes

21B2 21B2 Artisans charpentiers, couvreurs / Artisanes charpentières, couvreuses

21B3 21B3 Artisans menuisiers / Artisanes menuisières du bâtiment

21B4 21B4 Artisans plombiers / Artisanes plombières, chauffagistes

21B5 21B5 Artisans électriciens / Artisanes électriciennes du bâtiment

21B6 21B6 Artisans / Artisanes de la peinture et des finitions du bâtiment

21B7 21B7 Artisans / Artisanes tout corps de métier du bâtiment et artisans / artisanes des travaux publics

Groupe socioprofessionnel : 2

↳ Catégorie socioprofessionnelle : 21

↳ Profession regroupée : 21B

↳ Profession : 21B1

21B1. 21B1 Artisans maçons / Artisanes maçonnes

Artisanes et artisans qui procèdent à la construction des murs, plafonds et planchers des bâtiments.

Libellés les plus fréquents :

- Artisan maçon / Artisane maçonne
- Maçon / Maçonne

Autres exemples de libellés :

- Chef d'entreprise de maçonnerie / Cheffe d'entreprise de maçonnerie
- Cheministe
- Enduiseur / Enduiseuse
- Entrepreneur en maçonnerie / Entrepreneuse en maçonnerie
- Façadier-crépisseur / Façadière-crépisseuse
- Façadier-enduiseur / Façadière-enduiseuse
- Fumiste
- Gérant d'une entreprise de maçonnerie / Gérante d'une entreprise de maçonnerie
- Maçon carreleur / Maçonne carreleuse
- Maçon coffreur / Maçonne coffreuse
- Piscinier / Piscinière
- Étancheur / Étancheuse

- Un moteur de recherche et une application permettant de circuler entre les différents niveaux de la nomenclature ;
- Une présentation des catégorisations complémentaires (PCS Ménage, Classes d'emploi, catégorisations *ad-hoc*).

 Naviguer

> La PCS 2020

La PCS Ménage

Les classes
d'emploi

> Les
catégorisations
ad-hoc

Décrire

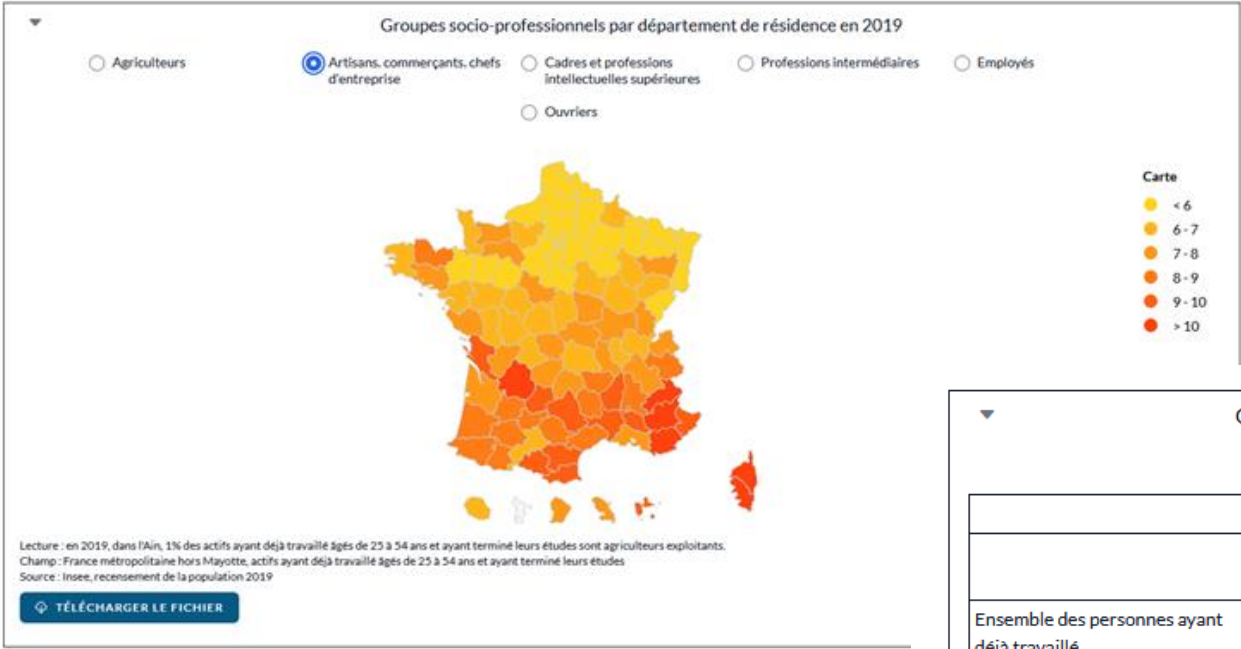
Un vaste ensemble de tableaux, graphiques et cartes permettant de décrire la société

- Une **Vue d'ensemble**
- Les six **Portraits des groupe** (historique) : détail par catégorie socioprofessionnelle avec une sélection d'indicateurs correspondant aux thèmes...
- ... de **La société en quelques thèmes**

L'application **Statistiques en ligne** qui permet de réaliser des tableaux croisant une des catégorisations de la PCS 2020 avec des descripteurs socio-démographiques tels que le sexe, la nationalité ou le niveau de diplôme, etc.

Décrire	
Vue d'ensemble	
> Portraits de groupe	
Séries longues	> La société en quelques thèmes
Age, famille, enfants	
Santé	Ressources pédagogiques
Migrations, territoires et logements	Statistiques en ligne
Mobilité sociale et diplômes	
Marché du travail	Obtention de micro-données
Revenus, patrimoine	
Mode de vie	
Participation sociale et sociabilités	
Comparaisons internationales	

Exemples de résultats statistiques proposés dans Portraits des groupes et La société en quelques thèmes



Origine sociale (profession du père ou de la mère) des artisans, commerçants et chefs d'entreprise en 2023

☒ Ensemble ☐ Femmes ☐ Hommes

	Avoir un père ou une mère...							
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	N'ayant jamais travaillé	Sans profession connue
Ensemble des personnes ayant déjà travaillé	5,8	14,5	21,9	26,0	39,8	37,4	2,2	25,7
Ensemble des artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,2	26,7	19,2	21,7	37,6	33,3	2,2	27,5
Artisans	5,8	25,1	14,2	18,9	41,3	39,2	2,4	30,4
Commerçants et assimilés	5,4	26,9	24,1	25,6	34,2	27,9	2,4	25,2
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	12,0	34,2	24,1	19,6	33,5	25,7	0,2	22,2

Lecture : en 2023, en France, 6,2% des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (hommes et femmes) ont un père agriculteur ou une mère agricultrice.
Champ : France hors Mayotte, hommes et femmes vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.
Source : Insee, enquête Emploi 2023.

[TÉLÉCHARGER LE FICHIER](#)

Vous pouvez effectuer ici des requêtes (établissement de comptages et pourcentages) à partir de la dernière [enquête Emploi](#) disponible.

Vous devez choisir :

- le niveau de la catégorisation socio-professionnelle que vous souhaitez caractériser ([catégories ou groupes de la PCS](#) ; [classes ou sous-classes d'emploi](#) ; [groupes ou sous-groupes de la PCS ménage](#), pour l'enquêté ou ses parents ; [groupes et sous-groupes d'ESeG](#) ; [niveaux 1 et 2 d'ISCO](#)) ;
- les descripteurs socio-démographiques qui vous intéressent ;
- un champ d'analyse (l'ensemble des individus ou des ménages ; la population active ou en emploi ; de 15 à 64 ou 89 ans).

Pour respecter les règles usuelles de présentation des résultats statistiques, les effectifs et pourcentages ne peuvent être obtenus que s'ils portent sur un nombre suffisant d'observations (en cas contraire, les données sont indiquées comme non disponibles).

Dans les tableaux obtenus, qui sont exportables, les lignes peuvent être supprimées manuellement. La restauration du résultat initial est possible par un bouton situé en haut du tableau.

L'application Statistiques en ligne

Catégorisations socio-professionnelles

PCS à une position (GS)

Descripteurs socio-démographiques

Sexe

Champs

Actifs en emploi de 15 à 89 ans

Obtenir le tableau de résultat

☒ Pourcentage ☐ Effectifs (milliers)

Réinitialiser le tableau

	Homme	Femme	Ensemble
1. Agriculteurs	72.0 %	28.0 %	100.0 %
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	67.3 %	32.7 %	100.0 %
3. Cadres	57.0 %	43.0 %	100.0 %
4. Professions intermédiaires	46.0 %	54.0 %	100.0 %
5. Employés	24.5 %	75.5 %	100.0 %
6. Ouvriers	78.7 %	21.3 %	100.0 %
9. Inconnu	55.4 %	44.6 %	100.0 %
Ensemble	51.0 %	49.0 %	100.0 %

Données pondérées mises en forme par le site [nomendature-pcs.fr](#), Actifs en emploi de 15 à 89 ans, Enquête Emploi (Insee), 2023.
ND* : donnée non définie

Exporter (.xlsx)

Coder

Une rubrique davantage réservée aux producteurs de données (entreprises de sondage, services ministériels ou équipes de recherche), qui souhaitent disposer dans leurs données d'une des catégorisations de la PCS 2020.

Toutefois, l'application **Trouver sa PCS 2020** pourra intéresser les enseignants. Elle permet de suivre le protocole de collecte puis de codage de l'information utilisé par l'Insee pour obtenir la PCS (y compris l'arbre de codification).

Sur la page suivante, voir l'exemple d'une secrétaire d'entreprise.



Coder la PCS 2020

Quelle est votre profession ?
Saisissez les premières lettres de votre profession et sélectionnez le libellé qui vous correspond dans la liste proposée

Sexe : ☒ Femme ☐ Homme

66 libellés

Précisez votre saisie

Secrétaire

Secrétaire administrative des collectivités territoriales

Secrétaire administrative d'entreprise

Secrétaire administrative de l'État

Secrétaire administrative des hôpitaux publics

Secrétaire d'administration scolaire et universitaire

Pour aller

Coder un fichier en PCS 2020 →

Coder

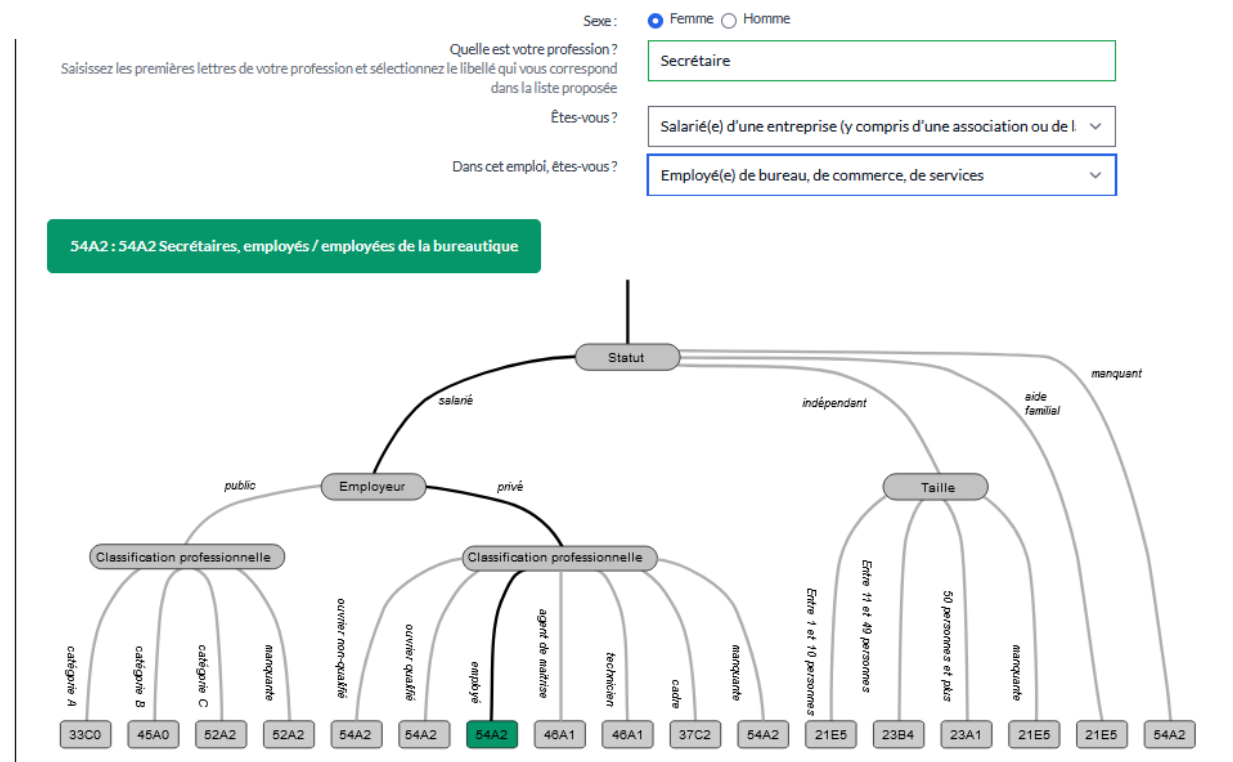
L'outil indique combien d'échos sont susceptibles de correspondre

Définir s'il s'agit d'un libellé au masculin ou au féminin

Sélectionner dans la liste le libellé correspondant ou un libellé synonyme le cas échéant

L'application

Trouver sa PCS 2020



Rappel des principaux messages

Un **site lisible** avec quatre grandes rubriques : **Découvrir** ; **Naviguer** ; **Décrire** ; **Coder**

Un **contenu riche et actualisé** (documents de référence ; cartes, graphiques et tableaux)

Des **applications originales** (**Naviguer dans la nomenclature**, **Statistiques en ligne**, **Trouver sa PCS 2020**)

Avez-vous des questions ?

Ressources pédagogiques

Des usages pédagogiques nombreux... et à inventer !

De nombreux contenus (documents, tableaux, applications, etc.) peuvent être mobilisés en cours, en particulier dans le secondaire dans les enseignements de sciences économiques et sociales.

En lien avec les objectifs pédagogiques du programme, quelques exemples sont proposés ici à titre indicatif.

Prochainement, la page [Ressources pédagogiques](#) sera complétée à partir de ces exemples, notamment en renvoyant vers les ressources d'activité du site eduscol et/ou des exercices réalisés avec la PCS 2020 (notamment proposé sur le site Melchior).

Mais la nomenclature rénovée comme le site offrent **des possibilités que les enseignants peuvent développer en propre.**

1. Se former au raisonnement statistique

Quel que soit le niveau (classe de seconde, première ou terminale), une activité pédagogique peut être réalisée en classe grâce à l'application [Statistiques en ligne](#) :

- les groupes d'élèves **formulent des hypothèses** concernant le **lien entre une des catégorisations de la PCS 2020** (les groupes ou catégories historiques de la PCS, la PCS Ménage, etc.) et **un descripteur socio-démographique** (par exemple le sexe, la nationalité française ou étrangère ou le niveau de diplôme pour la PCS individuelle ; le statut d'occupation du logement ou le type d'unité urbaine pour la PCS ménage) ;
- ils **testent ensuite la validité de ces hypothèses** en **réalisant eux-mêmes des tableaux** grâce à l'application [Statistiques en ligne](#) ;
- ils **rédigent enfin les commentaires de lecture** de tableaux obtenus, les **relient aux hypothèses initiales** et en font une présentation aux autres groupes d'élèves.

Cette activité va prochainement être proposée sur le site Eduscol dans une **version actualisée de la ressource d'activité « Comment est structurée la société française ? »** relative au programme de Terminale.

Premier exemple

- Hypothèse : les travailleurs étrangers sont-ils proportionnellement plus nombreux dans les groupes de travailleurs indépendants ?

Catégorisations socio-professionnelles

PCS à une position (GS)

Descripteurs socio-démographiques

Nationalité

Champs

Actifs de 15 à 89 ans

Obtenir le tableau de résultat

☒ Pourcentage ☐ Effectifs (milliers)

☒ Ensemble ☐ Femme ☐ Homme

Réinitialiser le tableau

	Française	Etrangère ou apatride	Ensemble
1. Agriculteurs	97.8 %	2.2 %	100.0 %
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	90.2 %	9.8 %	100.0 %
3. Cadres	93.9 %	6.1 %	100.0 %
4. Professions intermédiaires	96.0 %	4.0 %	100.0 %
5. Employés	91.4 %	8.6 %	100.0 %
6. Ouvriers	87.8 %	12.2 %	100.0 %
9. Inconnu	88.4 %	11.6 %	100.0 %
Ensemble	92.3 %	7.7 %	100.0 %

Données pondérées mises en forme par le site nomenclature-pcs.fr, Actifs de 15 à 89 ans, Enquête Emploi (Insee), 2023.
ND* : donnée non définie

Exporter (.xlsx)

Second exemple

- Hypothèse : les ménages ouvriers résident-ils davantage en banlieue ou dans le péri-urbain ?

Catégorisations socio-professionnelles

Descripteurs socio-démographiques

Champs

PCS à une position (GS)

Type d'unité urbaine

Personnes de 15 à 89 ans

Obtenir le tableau de résultat

☒ Pourcentage ☐ Effectifs (milliers)

☒ Ensemble ☐ Femme ☐ Homme

Réinitialiser le tableau

	Banlieue	Ville-centre	Hors unité urbaine	Ville isolée	Ensemble
1. Agriculteurs	11.4 %	10.6 %	63.7 %	14.3 %	100.0 %
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	33.2 %	30.1 %	25.6 %	11.1 %	100.0 %
3. Cadres	43.2 %	36.3 %	13.5 %	7.0 %	100.0 %
4. Professions intermédiaires	37.0 %	31.7 %	21.7 %	9.6 %	100.0 %
5. Employés	36.0 %	33.2 %	20.3 %	10.5 %	100.0 %
6. Ouvriers	30.8 %	31.1 %	26.8 %	11.3 %	100.0 %
9. Inconnu	39.3 %	35.8 %	15.6 %	9.2 %	100.0 %

Données pondérées mises en forme par le site nomenclature-pcs.fr, Personnes de 15 à 89 ans, Enquête Emploi (Insee), 2023.
ND* : donnée non définie

Exporter (.xlsx)

2. Visualiser les critères de construction de la PCS

Grâce à l'application **Trouver sa PCS 2020**, en lien avec l'objectif d'apprentissage « Connaître les critères de construction des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) » de la **ressource d'activité** « **Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?** » relative au programme de Première, une **activité sera prochainement proposée sur le site Eduscol.**

En guise de rappel, pour coder la PCS d'une personne, on lui demande d'abord quelle est sa profession. Cette information, le **libellé de profession**, est complétée par le **statut de l'emploi** occupé, qui peut être exercé en étant à son compte ou seulement comme salarié. Deux dernières informations sont alors nécessaires, de manière distincte selon le statut de l'emploi.

- Aux **personnes à leur compte**, on demande le **nombre de personnes travaillant dans leur entreprise**, ce qui permet de distinguer les indépendants travaillant seuls et les chefs de petite, moyenne et grande entreprise.
- Aux **personnes uniquement salariées**, on demande quel est le **niveau de leur emploi** – des manœuvres et ouvriers spécialisés aux cadres et ingénieurs – et la **nature de leur employeur**, qui peut appartenir à la fonction publique ou relever du secteur privé.

Un exemple d'activité sur les critères de construction de la PCS

Avec son arbre de codification, l'application **Trouver sa PCS 2020** permet de visualiser la manière dont ces critères influent sur le codage des libellés de profession.

Une liste de libellés pourrait être proposée par l'enseignant, qui permettrait d'identifier les différents critères et le rôle qu'ils jouent, ou non, selon les parties de l'espace social considéré :

- le **statut indépendant / salarié** pour des métiers de type artisanal comme un électricien, une boulangère, un fleuriste ou des professions de la santé comme un kinésithérapeute ou une chirurgienne dentiste ;
- la **taille d'entreprise** pour un garagiste à son compte ou une pharmacienne libérale ;
- Le niveau de **qualification** du poste et la **nature de l'employeur (public / privé)** pour des salariés comme une consultante informatique, un commissaire de police, un clerc de notaire, un aide-soignant, un vendeur de vêtement, un conducteur de train, une cariste.

Cette activité pourrait par exemple suivre une présentation de la nomenclature et une **navigation** dans ses différents niveaux.

L'influence du statut indépendant / salarié

Coder la PCS 2020

Sexe : ☒ Femme ☐ Homme

Quelle est votre profession ?
Saisissez les premières lettres de votre profession et sélectionnez le libellé qui vous correspond dans la liste proposée

Chirurgienne dentiste

Êtes-vous ?
À votre compte (y compris gérant de société ou chef d'entreprise) ▼

En vous comptant, combien de personnes travaillent / travaillaient dans votre entreprise ?
Inclure : salariés, apprentis, stagiaires rémunérés, intérimaires, saisonniers, personnes qui travaillent sans être rémunérées avec un membre de leur famille

Entre 2 et 10 personnes ▼

31A3 : 31A3 Chirurgiens-dentistes / Chirurgiennes-dentistes

```
graph TD
    Statut[Statut] -- salarié --> Employeur[Employeur]
    Statut -- indépendant --> Taille[Taille]
    Statut -- aide familial --> Aide[Aide familial]
    Statut -- manquant --> Manquant[Manquant]
    Employeur -- public --> CP_public[Classification professionnelle]
    Employeur -- privé --> CP_privé[Classification professionnelle]
    CP_public -- catégorie A --> 31A3_1[31A3]
    CP_public -- catégorie B --> 31A3_2[31A3]
    CP_public -- catégorie C --> 31A3_3[31A3]
    CP_public -- manquant --> 31A3_4[31A3]
    CP_privé -- ouvrier non-qualifié --> 31A3_5[31A3]
    CP_privé -- ouvrier qualifié --> 31A3_6[31A3]
    CP_privé -- employé --> 31A3_7[31A3]
    CP_privé -- agent de maîtrise --> 31A3_8[31A3]
    CP_privé -- technicien --> 31A3_9[31A3]
    CP_privé -- cadre --> 31A3_10[31A3]
    CP_privé -- manquant --> 31A3_11[31A3]
    Taille -- Entre 1 et 10 personnes --> 31A3_12[31A3]
```

Pour les professions libérales (comme les chirurgiens dentistes), la profession prend le pas sur le statut (qui n'influence pas le code PCS).

Pour les métiers de l'artisanat ou du commerce (comme les fleuristes), le statut influence le code PCS, qui relève du groupe 2 (artisans, commerçants, chefs d'entreprise) ou du groupe 5 (employés).

Coder la PCS 2020

Sexe : ☐ Femme ☒ Homme

Quelle est votre profession ?
Saisissez les premières lettres de votre profession et sélectionnez le libellé qui vous correspond dans la liste proposée

Fleuriste

Êtes-vous ?
À votre compte (y compris gérant de société ou chef d'entreprise) ▼

En vous comptant, combien de personnes travaillent / travaillaient dans votre entreprise ?
Inclure : salariés, apprentis, stagiaires rémunérés, intérimaires, saisonniers, personnes qui travaillent sans être rémunérées avec un membre de leur famille

Entre 2 et 10 personnes ▼

22B2 : 22B2 Commerçants / Commerçantes de biens pour la personne

```
graph TD
    Statut[Statut] -- salarié --> Employeur[Employeur]
    Statut -- indépendant --> Taille[Taille]
    Statut -- aide familial --> Aide[Aide familial]
    Statut -- manquant --> Manquant[Manquant]
    Employeur -- public --> CP_public[Classification professionnelle]
    Employeur -- privé --> CP_privé[Classification professionnelle]
    CP_public -- catégorie A --> 37D1[37D1]
    CP_public -- catégorie B --> 48B1[48B1]
    CP_public -- catégorie C --> 55B2[55B2]
    CP_public -- manquant --> 55B2_1[55B2]
    CP_privé -- ouvrier non-qualifié --> 55B2_2[55B2]
    CP_privé -- ouvrier qualifié --> 55B2_3[55B2]
    CP_privé -- employé --> 55B2_4[55B2]
    CP_privé -- agent de maîtrise --> 48B1_1[48B1]
    CP_privé -- technicien --> 48B1_2[48B1]
    CP_privé -- cadre --> 37D1_1[37D1]
    CP_privé -- manquant --> 55B2_5[55B2]
    Taille -- Entre 1 et 10 personnes --> 22B2[22B2]
    Taille -- Entre 11 et 49 personnes --> 23B3[23B3]
    Taille -- 50 personnes et plus --> 23A1[23A1]
    Taille -- manquant --> 22B2_1[22B2]
    Taille -- manquant --> 22B2_2[22B2]
    Taille -- manquant --> 22B2_3[22B2]
```

3. La PCS, le vote et participation sociale

Toujours en **classe de première**, pour l'activité pédagogique « **Voter : une affaire individuelle ou collective?** », une utilisation de la page **Participation sociale et sociabilités** de **La société en quelques thèmes** pourrait être faite.

En effet, les tableaux proposés sur cette page permettent de montrer le **lien entre la PCS et la participation électorale** (le dernier tableau de la page), mais aussi **plus largement différents indicateurs de participation sociale** (engagement associatif et syndical).

Participation électorale selon le groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur, en 2022

	Vote systématique	Vote intermittent	Abstention systématique
Agriculteurs exploitants	48,2	33,2	18,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	39,5	47,4	13,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	49,9	42,7	7,4
Professions intermédiaires	40,7	47,9	11,4
Employés qualifiés	38,3	46,3	15,3
Employés non qualifiés	32,6	47,2	20,3
Ouvriers qualifiés	33,4	46,8	17,8
Ouvriers non qualifiés	31,2	45,2	23,6
Personnes n'ayant jamais travaillé	27,0	45,1	27,9

Note : les inscrits sont répartis entre ceux qui votent à tous les tours de la présidentielle et des législatives (vote systématique), ceux qui ne votent à aucun tour de ces scrutins (abstention systématique) et ceux qui votent de façon intermittente.
Lecture : 44,1 % des inscrits de 25 ans ou plus agriculteurs exploitants, femmes et hommes, ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 48,8 % ont participé à au moins un tour (vote intermittent), et 7,1 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).
Champ : femmes et hommes de plus de 25 ans inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte).
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

TÉLÉCHARGER LE FICHIER

Bénévolat, participation associative, syndicale ou politique par groupe socio-professionnel en 2022

☒ Ensemble ☐ Femmes ☐ Hommes

	Au cours des 12 derniers mois, avoir eu une activité...			
	bénévole (hors association)	bénévole (association)	citoyenne (dans un syndicat)	citoyenne (dans un parti politique)
Agriculteurs exploitants	12	21	8	3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	11	14	2	1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14	21	4	1
Professions intermédiaires	13	20	3	1
Employés	11	13	2	1
Ouvriers	8	9	2	0
Ensemble des actifs ayant travaillé	12	16	3	1

Lecture : en 2022, en France, 12% des agriculteurs exploitants, femmes et hommes, déclarent avoir eu une activité bénévole hors association au cours des 12 derniers mois.
Champ : France métropolitaine, actifs ayant déjà travaillé (en emploi pour la troisième colonne) vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, Statistique sur les revenus et conditions de vie 2022.

TÉLÉCHARGER LE FICHIER

4. Synthétiser un ensemble de tableaux / graphiques statistiques

En classe de terminale, pour l'objectif pédagogique « **Comment est structurée la société française actuelle ?** », une activité mobilisant les tableaux et graphiques proposés dans les rubriques **La société en quelques thèmes** et **Portraits de groupe** pourrait être proposée.

Il pourrait être demandé à différents groupes d'élèves de réaliser une synthèse de plusieurs tableaux statistiques,

- soit concernant un **groupe social particulier** (les cadres ou les ouvriers, par exemple),
- soit sur **une thématique donnée** (par exemple les inégalités sociales de santé, l'accès au logement et la répartition des groupes sociaux sur le territoire, la hiérarchisation sociale des pratiques culturelles, etc.),
- Soit sur un **ensemble de thématiques**, pour rendre compte du cumul des inégalités sociales.

Puis de présenter leurs conclusions à l'ensemble de la classe.

Un exemple : le groupe des ouvriers

- 25 % des ouvriers n'ont aucun diplôme ou uniquement le brevet des collèges, soit 2,5 fois plus que l'ensemble des personnes ayant déjà travaillé.
- Cette proportion est particulièrement élevée pour les ouvriers peu qualifiés de type artisanal (46%).

Niveau de diplôme le plus élevé des ouvriers en 2023

☒ Ensemble ☐ Femmes ☐ Hommes

	Bac +5 et plus	Bac +3-4	Bac +2	Bac général ou technologique	Bac professionnel	CAP ou BEP	Aucun diplôme ou équivalent brevet des collèges	Ensemble
Ensemble des personnes ayant déjà travaillé	20,6	14,1	16,7	8,1	12,5	17,7	10,4	100,0
Ensemble des ouvriers	1,0	2,7	6,3	7,3	17,6	40,0	25,1	100,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	1,1	1,9	8,9	7,6	20,8	39,9	19,7	100,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0,8	2,1	5,3	5,6	19,3	45,2	21,6	100,0
Conducteurs du transport	1,2	2,9	5,2	8,0	16,0	43,4	23,2	100,0
Conducteurs d'engins et magasiniers	0,7	3,6	6,7	9,6	18,5	36,5	24,3	100,0
Ouvriers peu qualifiés de type industriel	0,5	4,5	5,7	9,1	15,1	38,5	26,5	100,0
Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	0,7	2,0	2,4	5,8	10,1	32,5	46,5	100,0
Ouvriers agricoles	3,5	4,2	13,1	8,0	17,8	26,1	27,3	100,0

Lecture : en 2023, en France, 6,3% des ouvriers (hommes et femmes) de 30 à 49 ans sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +2.
Champ : France hors Mayotte, hommes et femmes de 30 à 49 ans vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.
Source : Insee, enquête Emploi 2023.

[TÉLÉCHARGER LE FICHIER](#)

Un exemple : le groupe des ouvriers

- Les ouvriers sont en revanche 2 fois plus souvent titulaires d'un CAP ou d'un BEP.
- C'est la situation la plus fréquente.

Niveau de diplôme le plus élevé des ouvriers en 2023

☒ Ensemble ☐ Femmes ☐ Hommes

	Bac +5 et plus	Bac +3-4	Bac +2	Bac général ou technologique	Bac professionnel	CAP ou BEP	Aucun diplôme ou équivalent brevet des collèges	Ensemble
Ensemble des personnes ayant déjà travaillé	20,6	14,1	16,7	8,1	12,5	17,7	10,4	100,0
Ensemble des ouvriers	1,0	2,7	6,3	7,3	17,6	40,0	25,1	100,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	1,1	1,9	8,9	7,6	20,8	39,9	19,7	100,0
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0,8	2,1	5,3	5,6	19,3	45,2	21,6	100,0
Conducteurs du transport	1,2	2,9	5,2	8,0	16,0	43,4	23,2	100,0
Conducteurs d'engins et magasiniers	0,7	3,6	6,7	9,6	18,5	36,5	24,3	100,0
Ouvriers peu qualifiés de type industriel	0,5	4,5	5,7	9,1	15,1	38,5	26,5	100,0
Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	0,7	2,0	2,4	5,8	10,1	32,5	46,5	100,0
Ouvriers agricoles	3,5	4,2	13,1	8,0	17,8	26,1	27,3	100,0

Lecture : en 2023, en France, 6,3% des ouvriers (hommes et femmes) de 30 à 49 ans sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +2.
Champ : France hors Mayotte, hommes et femmes de 30 à 49 ans vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.
Source : Insee, enquête Emploi 2023.

[TÉLÉCHARGER LE FICHIER](#)

Un exemple : le groupe des ouvriers

56 % des femmes
ouvrières ont un père ou
une mère ouvrier, 6,5 %
un père ou une mère
cadre

Origine sociale (profession du père ou de la mère) des ouvriers en 2023

☐ Ensemble ☒ Femmes ☐ Hommes

	Avoir un père ou une mère...							
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	N'ayant jamais travaillé	Sans profession connue
Ensemble des femmes ayant déjà travaillé	5,6	14,4	22,2	26,0	39,8	37,9	2,2	24,7
Ensemble des ouvrières	8,6	11,2	6,5	14,2	35,5	56,0	2,7	35,2
Ouvrières qualifiées de type industriel	9,1	10,6	5,2	12,5	38,6	63,5	2,7	28,1
Ouvrières qualifiées de type artisanal	8,1	17,9	13,7	17,7	34,6	45,7	0,8	31,2
Conductrices du transport	4,1	9,6	4,3	16,0	42,8	65,7	3,4	25,0
Conductrices d'engins et magasiniers	4,1	8,5	9,9	9,8	52,6	60,6	2,1	29,3
Ouvrières peu qualifiées de type industriel	7,4	9,6	6,0	14,9	38,2	55,9	4,6	32,1
Ouvrières peu qualifiées de type artisanal	7,6	10,3	2,4	11,3	28,8	57,3	2,6	52,3
Ouvrières agricoles	20,8	9,9	8,4	20,5	27,6	45,4	1,0	24,1

Lecture : en 2023, en France, 6,6% des ouvrières ont un père agriculteur ou une mère agricultrice.
Champ : France hors Mayotte, femmes vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.
Source : Insee, enquête Emploi 2023.

53,7 % des hommes
ouvriers ont un père ou
une mère ouvrier, 8,2 %
un père ou une mère
cadre

Origine sociale (profession du père ou de la mère) des ouvriers en 2023

☐ Ensemble ☐ Femmes ☒ Hommes

	Avoir un père ou une mère...							
	Agriculteur exploitant	Artisan, commerçant ou chef d'entreprise	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	N'ayant jamais travaillé	Sans profession connue
Ensemble des hommes ayant déjà travaillé	6,0	14,5	21,6	26,0	39,8	37,0	2,3	26,7
Ensemble des ouvriers	6,3	12,6	8,2	16,4	41,3	53,7	2,8	33,9
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,3	9,2	7,6	16,7	39,1	56,1	2,6	34,7
Ouvriers qualifiés de type artisanal	5,5	15,0	8,8	16,9	43,8	51,9	3,3	31,1
Conducteurs du transport	6,6	14,4	6,4	13,9	43,9	54,1	1,9	36,3
Conducteurs d'engins et magasiniers	2,8	11,6	9,2	15,8	41,7	56,3	2,8	36,6
Ouvriers peu qualifiés de type industriel	4,3	10,9	9,4	18,0	42,5	54,4	3,2	32,5
Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	5,5	14,5	7,1	15,7	37,0	53,7	2,9	40,2
Ouvriers agricoles	28,3	8,7	9,4	18,3	31,6	44,8	2,1	25,4

Lecture : en 2023, en France, 6,2% des ouvriers ont un père agriculteur ou une mère agricultrice.
Champ : France hors Mayotte, hommes vivant en logement ordinaire, actives ayant déjà travaillé.
Source : Insee, enquête Emploi 2023.

Un autre exemple : le cumul de certaines inégalités sociales

Les groupes socioprofessionnels reflètent un gradient d'inégalités, par exemple en matière de consommation de tabac et d'alcool, de difficultés de logement ou de soutien social.

Consommation de tabac et alcool par groupe socioprofessionnel en 2019

Ensemble Femmes Hommes

	Fumer du tabac tous les jours (en %)	Nombre moyen de cigarettes (pour les fumeurs quotidiens)	Etre exposé à la fumée de cigarette en intérieur (en %)	Boire de l'alcool tous les jours (en %)	Boire de l'alcool avec un risque de dépendance (consommateur hebdomadaire) (en %)
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	24	14	31	14	7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	16	12	24	7	3
Professions intermédiaires	22	12	30	6	3
Employés	25	12	36	4	2
Ouvriers	35	14	43	8	4

Lecture : en 2019, en France, 24% des agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, femmes et hommes, fument du tabac tous les jours.
Champ : France métropolitaine, actifs ayant déjà travaillé vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête santé au quotidien, FHTC 2019

Taux d'effort et difficultés de logement selon le groupe socio-professionnel en 2019 et 2022

Ensemble Femmes Hommes

	Taux d'effort brut	Personne déclarant que leur logement est...
		...surpeuplé ... trop petit ... dur à chauffer ... bruyant
Agriculteurs exploitants	12,7	1,2 2,4 17,3 5,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	19,7	7,1 10,6 21,8 16,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,1	6,0 8,1 14,1 15,1
Professions intermédiaires	15,6	6,0 9,5 17,2 17,3
Employés	20,5	9,0 15,0 24,0 22,5
Ouvriers	20,0	9,5 13,1 23,5 18,9
Ensemble des actifs ayant travaillé	17,7	7,6 11,5 20,2 18,3

Note : le taux d'effort brut correspond au montant total des coûts du logement (au niveau du ménage) divisé par le montant total du revenu disponible du ménage ; l'information n'est pas connue pour 8% des individus.
Lecture : en 2022, en France, le taux d'effort brut moyen des agriculteurs exploitants en matière de logement est 12,7%.
Champ : France hors Mayotte, actifs ayant déjà travaillé vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête SRCV 2022 pour la première colonne, SRCV 2019 pour les autres.

Sociabilités et soutiens matériels et moraux par groupe socioprofessionnel en 2022

Ensemble Femmes Hommes

	Part des individus déclarant...
	... se retrouver avec de la famille ou des amis autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois ... avoir des membres de la famille, des amis ou des voisins auxquels demander de l'aide morale, matérielle ou financière
Agriculteurs exploitants	83 64
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	85 61
Cadres et professions intellectuelles supérieures	90 74
Professions intermédiaires	86 72
Employés	78 71
Ouvriers	79 55
Ensemble des actifs ayant travaillé	83 68

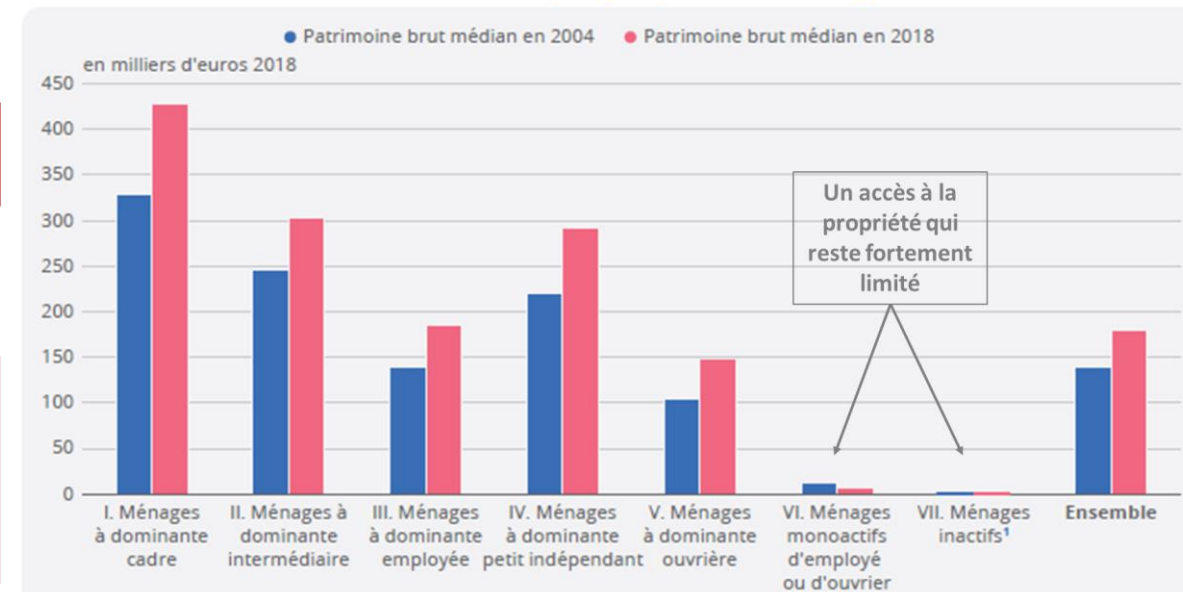
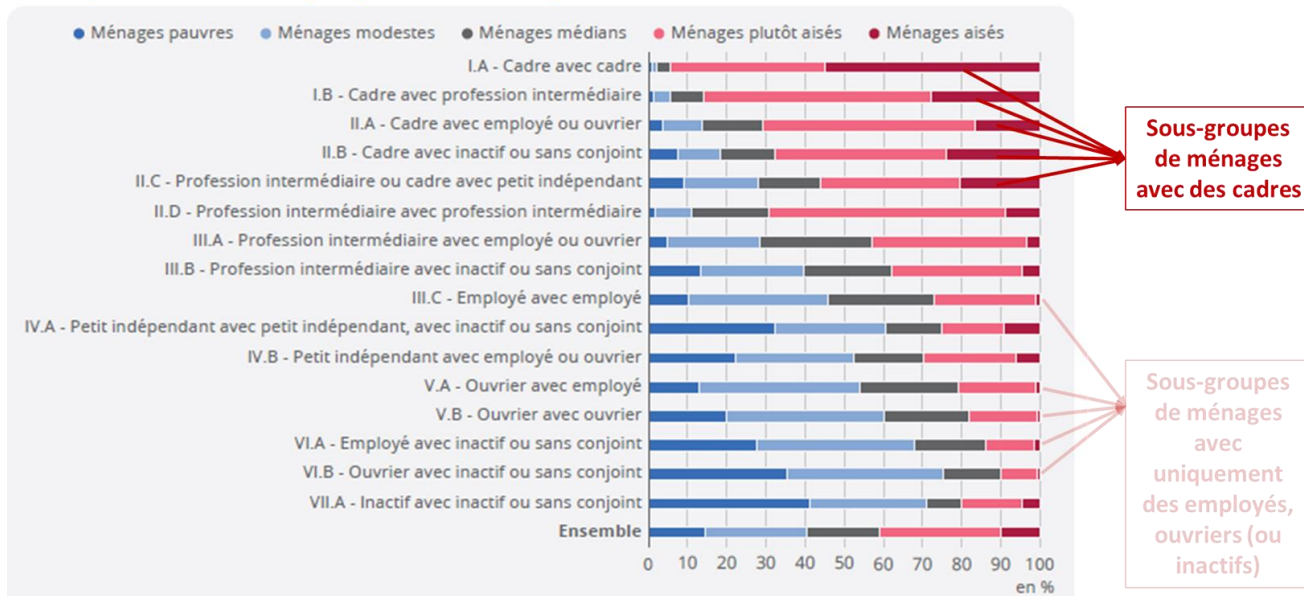
Lecture : en 2022, en France, 83% des agriculteurs exploitants, femmes et hommes, déclarent se retrouver avec de la famille ou des amis autour d'un verre ou d'un repas au moins une fois par mois.
Champ : France métropolitaine, actifs ayant déjà travaillé vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, Statistique sur les revenus et conditions de vie 2022

TELECHARGER LE FICHIER

5. Montrer l'apport d'une approche « ménage »

Toujours en **classe de terminale**, de nouveau pour l'objectif pédagogique « **Comment est structurée la société française actuelle ?** », une activité pourrait inviter les élèves à réfléchir à l'intérêt de tenir compte de la situation de plusieurs adultes pour analyser la position sociale d'un ménage.

Outre les exemples donnés auparavant (sur l'orientation en seconde générale ou technologique, par exemple), les élèves pourraient analyser les deux graphiques suivants :



6. La thématique de la mobilité sociale

Des tables de mobilité sociale mises à jour annuellement à partir de l'enquête Emploi, qui peuvent alimenter l'objectif pédagogique relatif aux
« caractéristiques contemporaines des facteurs de mobilité sociale »
enseigné en classe de Terminale :

- Origine sociale (profession du père) des femmes / des hommes par groupe socioprofessionnel
- Destinée sociale des femmes / des hommes par groupe socioprofessionnel (du père)
- Origine sociale (profession du père ou de la mère) des femmes / des hommes par groupe socioprofessionnel
- Origine sociale (profession du père ou de la mère) des sortants d'études

La thématique de la mobilité sociale

Près de la moitié (48,2%) des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans dont au moins l'un des parents était cadre sont diplômées de bac+5 ou plus. C'est 4 fois plus que pour les personnes dont au moins l'un des parents était ouvrier (12,3%)

Origine sociale (profession du père ou de la mère) des sortants d'études en 2022

☒ Ensemble ☐ Femmes ☐ Hommes

	Aucun diplôme ou équivalent brevet des collèges*	CAP ou BEP	Bac professionnel	Bac général ou technologique	Bac +2	Bac +3-4	Bac +5 et plus	Ensemble
Agriculteur exploitant	4,7	12,3	18,7	7,8	20,4	15,7	20,6	100,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	7,4	9,4	16,1	12,8	12,1	14,7	27,6	100,0
Cadre et profession intellectuelle supérieure	3,8	2,8	7,4	11,4	9,7	16,7	48,2	100,0
Profession intermédiaire	6,4	6,6	12,4	13,6	12,7	17,3	30,9	100,0
Employé	10,7	11,6	18,3	14,0	14,0	13,6	17,9	100,0
Ouvrier	14,8	15,9	22,0	11,4	12,8	10,9	12,3	100,0
N'ayant jamais travaillé	13,4	14,1	16,6	10,4	10,2	11,8	23,6	100,0
Sans profession connue	14,4	15,8	16,3	13,9	11,0	12,8	15,8	100,0
Ensemble	9,7	10,4	15,6	12,2	12,1	14,0	25,9	100,0

*Y compris diplômés non renseignés
Lecture : en 2022, 48,2% des sortants (hommes et femmes) de formation initiale ayant un parent (père ou mère) qui était cadre à la fin de leurs études (ou à leurs 16 ans s'ils n'ont pas fait d'études) sont diplômés de bac+5 ou plus.
Champ : France hors Mayotte, personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans vivant en logement ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2021, 2022, 2023.

14,8 % des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans dont au moins l'un des parents était ouvrier sont peu (au plus brevet des collèges) ou pas diplômées. C'est 4 fois plus que pour les personnes dont au moins l'un des parents était cadre (3,8%)

La thématique de la mobilité sociale

Sur cette même thématique, l'actualisation d'une ressource d'activité proposée par le site Eduscol est en cours.

Elle propose une nouvelle analyse de la mobilité sociale à partir des deux innovations de la PCS 2020, que sont les classes d'emploi et la catégorie d'élite socioprofessionnelle en s'appuyant sur une publication récente (Amossé, Bouchet-Valat, 2024).

Tableau 5. Odds ratios correspondant à la table en 2021 des origines et destinées sociales utilisant le schéma de classe d'emploi étoilée et la catégorie des dirigeants et professionnels de haut niveau

Classe des parents (approche dominante)	Classe de l'enfant (personne enquêtée)					
	Élite	A* (hors élite)	B*	C*	D*	
Élite	33,0 (23,7-45,9)	8,5 (6,8-10,7)	2,5 (2,0-3,3)	Réf.	1,0 (0,8-1,4)	
A* (hors élite)	11,2 (8,6-14,4)	5,9 (5,2-6,6)	2,6 (2,3-2,9)	Réf.	0,9 (0,8-1,1)	
B*	2,5 (1,9-3,4)	2,2 (1,9-2,4)	1,7 (1,5-1,9)	Réf.	0,8 (0,7-0,9)	
C*	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
D*	0,3 (0,2-0,6)	0,7 (0,6-0,8)	0,8 (0,7-0,9)	Réf.	1,5 (1,4-1,7)	

Champ : Personnes de 35 à 59 ans ayant déjà travaillé, et dont la situation professionnelle du père ou de la mère est connue (n = 19 512), France hors Mayotte.

Note : La classe d'emploi des parents est construite selon l'approche dominante (voir note tableau 4). Chaque cellule indique l'*odds ratio* et son intervalle de confiance à 95 % en fonction de la classe des parents, la situation de référence étant la classe C* (régression logistique multinomiale). Les analyses non pondérées donnent des résultats très proches. Première interrogation, données pondérées.

Lecture : La probabilité d'avoir un emploi de l'élite socioprofessionnelle plutôt qu'un emploi qualifié d'exécution (C*) est 33 fois supérieure quand son père ou sa mère occupait un emploi de l'élite socioprofessionnelle plutôt qu'un emploi qualifié d'exécution (C*).

Source : Enquête Emploi 2021.

Rappel des principaux messages

Le site nomenclature-pcs.fr et les publications réalisées à partir des innovations de la PCS 2020 fournissent un **ensemble de ressources pédagogiques**.

Certaines sont **proposées ici à titre indicatif**, mais d'autres peuvent être imaginées...

... ce qui, en retour, pourrait alimenter des réflexions quant aux **développements possibles du site** et, incidemment, permettre d'y relever (et corriger) d'éventuelles erreurs ou dysfonctionnements.

Merci de votre attention.
Avez-vous des questions ?



Abonnez-vous

Ressources en **Sciences économiques et sociales**

Dossiers thématiques

C'est la classe (sociale), en ligne ! Un site Internet pour tout savoir sur la nomenclature socioprofessionnelle.

Publié le 10/12/2024

Auteur(s) - Autrice(s) : Thomas Amossé

La nomenclature socioprofessionnelle, instrument de référence de la statistique publique française, a fait l'objet d'une rénovation au tournant des années 2020. Dans cet article, Thomas Amossé présente les logiques qui ont présidé à cette rénovation et propose une visite guidée du site <https://www.nomenclature-pcs.fr>, qui constitue l'étape finale de ce processus visant à simplifier et renforcer les usages de la nomenclature.

Sommaire

- [Découvrir la nomenclature](#)
- [Naviguer dans l'arborescence](#)
- [Décrire la société avec la PCS](#)
- [Coder les différentes catégorisations](#)
- [Quel usage pédagogique du site ?](#)



Thomas Amossé (Cnam, HT2S, CEET [1]) est administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et occupe un poste de chercheur au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Spécialiste de la socio-économie du monde du travail, de la socio-histoire de la statistique et de la sociologie des classes sociales, il a récemment présidé le groupe de travail du [Conseil national de l'information statistique \(Cnis\)](#) en charge de la rénovation de la nomenclature des PCS.

Introduction

Les **Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)**, qui ont remplacé les catégories socio-professionnelles (CSP) en vigueur de 1954 à 1982, ont de fait été fortement remises en question depuis les années 1990 (Pierru, Spire, 2008). Elles paraissent moins adaptées à une société et à un monde du travail où les analyses se portent davantage sur l'étude des trajectoires individuelles que sur la mise en évidence des différences entre groupes sociaux ou segments d'emploi. De nature multidimensionnelle et synthétique, la nomenclature répond plus difficilement au programme analytique qu'ont suivi l'économie et la sociologie qui, grâce à la mise à disposition de données individuelles et à l'augmentation des puissances de calcul, entendent démêler statistiquement les facteurs expliquant des différences de situations ou de comportements. Pour modéliser les processus sociaux et les mécanismes économiques, les analyses de régression ont été préférées aux méthodes descriptives. Le diplôme et le revenu ont été privilégiés par rapport aux catégories et groupes socioprofessionnels. Ces catégories historiques sont par ailleurs concurrencées par les autres clés de compréhension du social que sont le sexe (ou le genre), l'âge et l'origine (géographique ou ethnique). Longtemps victorieuses de la lutte des classements théorisée par Pierre Bourdieu (1984), la nomenclature et l'analyse en termes de **classes sociales** (ou de milieux sociaux) qui la sous-tend ont ainsi fait les frais d'une guerre des catégories, qui s'est encore récemment exprimée autour de l'ouvrage *Race et sciences sociales* de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel (2020).

Cette remise en cause de l'hégémonie d'une certaine vision de l'économie et la société ne s'est toutefois pas accompagnée d'une défiance générale à l'égard des catégories et groupes socioprofessionnels. Surtout, leur pertinence empirique se voit régulièrement réaffirmée (Amossé, 2012). Elles se révèlent en effet d'une puissance descriptive sans égale pour rendre compte de façon parcimonieuse, *i.e.* avec des coûts empiriques et cognitifs limités, de nombreuses régularités statistiques : la force et l'inertie des structures de reproduction et mobilité sociales ; les différences de taux de chômage et salaires moyens entre groupes socioprofessionnels ; les écarts de participation et d'orientation des votes lors des résultats d'élections ; les phénomènes de ségrégation spatiale et d'inégalités territoriales ; les espérances de vie différentielles, *etc.* Les exemples ne manquent pas, qui rappellent l'importance de la nomenclature pour de nombreuses disciplines des sciences sociales (sociologie, économie, sciences politiques, géographie, démographie). Elle met en évidence de façon cumulative, parfois évolutive, les **inégalités** structurées qui traversent la société française. Compte tenu de l'ampleur des révolutions scolaires connues depuis cinquante ans, les PCS se révèlent plus efficaces que le diplôme pour rendre compte des transformations observées pour des populations de générations et d'âges divers. Elles sont aussi plus aisées à obtenir et davantage comparables que le revenu pour rendre compte de la diversité économique de populations ayant des configurations familiales et statuts d'activité et d'emploi variés.

C'est avec cette histoire en tête, ces forces comme ces limites (en soi et par rapport à d'autres descripteurs socio-économiques), qu'un groupe de travail élaboré à la demande de l'Insee et conduit sous l'égide du Cnis a réfléchi aux **évolutions** à apporter à la nomenclature socioprofessionnelle (Amossé, Chardon, Eidelman, 2019 ; Amossé, 2020 pour une synthèse). Trois principes forts ont guidé la rénovation : la nécessité de maintenir une certaine comparabilité historique et de permettre ainsi des analyses  le te

long ; la recherche d'une plus grande simplicité pour collecter et coder l'information, de façon à faciliter et diversifier son usage au-delà de ses disciplines premières que sont la sociologie et l'économie ; l'élaboration enfin de catégorisations complémentaires (PCS Ménage, classes d'emploi, agrégats *ad-hoc*, etc.) qui autorisent d'autres approches et renouent avec l'élasticité théorique ayant accompagné la nomenclature depuis son origine (Amossé, 2013) [2]. La création d'un **site Internet dédié** constitue la dernière étape du processus de rénovation. Ce site partenarial (Insee, Cnam CEET, CNRS Progedo, Université Versailles Saint Quentin) [3] présente de façon complète la documentation (actuelle et passée) de la nomenclature et propose des fonctionnalités spécifiques, qui permettent de visualiser ses dernières innovations. Précis et transparent, il défend une approche ouverte des outils de la statistique sociale, qui entend favoriser leur usage en même temps qu'elle permet de comprendre leur critique. Avoir conscience du caractère construit et conventionnel des données statistiques n'empêche pas – c'est même le contraire (Gollac, 1997) – leur utilisation à des fins de connaissance positive. Comme le chiffre, questionné ainsi de façon générale par Alain Desrosières (2012), les catégories socioprofessionnelles ne sont manifestement ni bonnes ni méchantes !

La PCS 2020, entre continuité et innovations +

Se dégageant d'une posture normative qui tendrait à privilégier une grille d'analyse de l'économie et de la société plutôt qu'une autre, le site espère contribuer à la diffusion d'une plus que jamais nécessaire culture économique et sociale dont la nomenclature fait partie. Organisé en quatre rubriques principales ([Découvrir](#), [Naviguer](#), [Décrire](#), [Coder](#)) elles-mêmes subdivisées en sections (**figure 1**), qui sont présentées dans la suite de l'article, il s'adresse à un public diversifié allant des élèves du secondaire et étudiants du supérieur aux professionnels des enquêtes statistiques en passant par les chercheurs, journalistes et enseignants.

Cliquez sur l'image pour agrandir la figure.

Figure 1 : Structure des deux premiers niveaux du site (organisation des rubriques et des sections).

DÉCOUVRIR	NAVIGUER	DÉCRIRE	CODER
> Principes, histoire... > Les guides > Les autres nomenclatures françaises > Nomenclatures internationales > Nomenclatures étrangères	> La PCS 2020 > La PCS Ménage > Les classes d'emploi > Les catégorisations ad-hoc	> Vue d'ensemble > Portraits de groupe > La société en quelques thèmes > Ressources pédagogiques > Statistiques en ligne > Obtention de micro-données	> Instruments de collecte > Les outils de codification > Les tables de transcodage

Source : : <https://www.nomenclature-pcs.fr> (consulté le 19 juillet 2024), bandeau disponible en bas de chaque page.

Découvrir la nomenclature

Une nomenclature, c'est de l'histoire sédimentée, des méthodes de production, des usages qui évoluent. C'est précisément sur ces aspects que porte la [première section](#) de la rubrique [Découvrir](#).

En plus d'une page consacrée à la préhistoire de la nomenclature socioprofessionnelle, à ses [origines](#), la section propose une [frise temporelle](#) présentant, selon des chronologies parallèles, les périodes et événements ayant marqué son histoire administrative, institutionnelle, sociale et scientifique. Ces chronologies couplées rendent compte de la dialectique qui se noue, au fil du temps, entre les **catégories sociales**, qui structurent et organisent la réalité en pratique, et les **catégories statistiques**, qui les représentent d'un point de vue cognitif et les instituent d'un point de vue politique. Si, comme l'écrit Alain Desrosières (2008), la statistique reflète et institue, c'est précisément par cette dynamique circulaire des catégorisations sociales et statistiques, qui se répondent au cours de phases successives de mise en forme cognitive, d'appropriation pratique et d'institution politique. L'évolution de la nomenclature socioprofessionnelle renvoie, tel un miroir, à l'histoire de la division du travail et des positions sociales qui lui sont liées. Elle renvoie aussi, parfois selon une échelle de temps distincte, aux théories des sciences sociales qui guident son interprétation. Ces différentes histoires conduisent à distinguer le temps court, de l'ordre de quelques décennies au plus, pendant lequel on s'autorise à utiliser les catégories statistiques pour établir des comparaisons temporelles, du temps long, qui voit les structures sociales et économiques se transformer de telle manière que les nomenclatures qui en rendent compte doivent être modifiées en profondeur. Dans ce temps long, la comparaison temporelle, alors historique, suppose de comparer non plus seulement les réalités statistiques mais aussi, et parfois surtout, les nomenclatures qui permettent de les établir.

L'histoire des nomenclatures statistiques – en particulier celle des catégories socioprofessionnelles – invite à interroger les conditions pratiques, les édifices normatifs et instruments techniques qui, à différentes périodes, permettent de mettre la réalité en statistique, de « faire des choses qui tiennent » (Desrosières, 1989 ; Hennequelle et Jatteau, 2021 pour une présentation synthétique de la sociologie de la quantification). En l'occurrence, s'agissant des professions et catégories socioprofessionnelles, la [production de la variable](#) s'appuie depuis toujours sur un même matériau : les **libellés déclarés de profession**. La stabilité et la richesse de ce matériau, condensé textuel de la position occupée dans l'organisation du travail, expliquent pourquoi il reste l'information privilégiée pour définir les positions sociales (Connell et al., 2016 ; Bouchet-Valat et Jayet, 2019). Ces libellés ne se laissent pourtant pas aisément utiliser. Plusieurs registres lexicaux sont utilisés pour déclarer sa profession, qui renvoient à différents univers professionnels, chacun emblématique d'une période de l'histoire sociale : il peut s'agir d'un nom de métiers ou d'un titre associé à une charge, d'un corps ou grade de la fonction publique, d'un poste ou une fonction dans un organigramme d'entreprise. Parfois lacunaires ou au contraire excessivement détaillés, les libellés doivent de plus être complétés d'informations additionnelles pour pouvoir être codés, qui renvoient elles aussi aux clivages s'étant progressivement dégagés dans l'histoire du travail : le statut (indépendant ou salarié) ; la classification professionnelle (d'ouvrier peu qualifié à ingénieur ou cadre) et la nature de l'employeur (public ou privé) pour les salariés ; la taille de l'entreprise pour les indépendants. A l'image de la nomenclature elle-même qui, de nature écologique et nominaliste [4], répond à l'intuition de milieux sociaux ancrés dans des univers professionnels, les processus de codage de la variable se sont attachés depuis l'origine à comprendre et traduire la richesse de ces informations professionnelles pour délimiter les positions sociales. Avec l'évolution technique, le chiffrage des professions et catégories, d'abord uniquement humain, s'est de plus en plus fortement appuyé sur des procédures et outils de codification automatisée, dont les dernières innovations sont présentées dans la rubrique [Coder](#) (en fin d'article).

Une fois produite, les nomenclatures vivent. Comme cela a été rappelé en introduction, les [usages des catégories socioprofessionnelles](#) ont évolué au cours des dernières décennies. Une constante les caractérise toutefois : l'attention que la statistique publique a portée aux critiques qui leur ont été adressées. Depuis le milieu des années 1970, environ tous les vingt ans, des enquêtes auprès des utilisateurs ont été réalisées (Desrosières, 1977 ; Neyret, Faucheux, 2002 [1998] ; Penissat, Perdoncin, Bodier, 2018), qui tout à la fois ont permis de vérifier le fort attachement à la nomenclature et d'identifier ses limites, auxquelles ont respectivement répondu la profonde **refonte** de 1982 – à l'issue de laquelle les PCS ont remplacé les CSP – et les **rénovations** ayant conduit à la PCS 2003 et à la PCS 2020.

En plus de revenir sur l'histoire, la production et les usages de la nomenclature – et de renvoyer aux travaux de références sur ces questions –, le site met à disposition de façon originale en version numérisée la série historique de ses [guides de documentation](#), depuis les guides des CSP (de 1954 à 1975) jusqu'à ceux de la PCS 2020 en passant par les guides relatifs à la PCS 1982 et à la PCS 2003. Les dernières sections de la rubrique [Découvrir](#) donnent des éléments d'information sur d'autres nomenclatures nationales, que ce soit en France avec le Répertoire opérationnel des métiers (Rome) de France Travail (anciennement Pôle Emploi) et les Familles professionnelles (Fap) de la Direction de l'administration de la recherche, des études et des statistiques (Dares), la direction statistique du ministère du travail, ou [à l'étranger](#) (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Italie). Les deux [nomenclatures internationales de référence](#) font également l'objet de présentations succinctes, qu'elles soient produites par Eurostat comme les **European Socio-economic Groups** ([ESeG](#), [Meron et al., 2016](#) pour une présentation) ou par l'Office international du travail (OIT) comme la classification internationale type des professions (CITP, Isco en anglais pour International standard classification of occupations).

Naviguer dans l'arborescence

C'est une application permettant de naviguer dans la dernière version de la nomenclature, la PCS 2020, qui donne son nom à la deuxième grande rubrique du site. Grâce à cette [application de navigation](#), on peut à la fois parcourir l'arborescence de la nomenclature, entre ses différents niveaux – le premier niveau des **6 groupes socioprofessionnels**, le deuxième des **29 catégories socioprofessionnelles**, le troisième des **121 professions regroupées** et le quatrième des **311 professions** – et effectuer des recherches textuelles dans les pages correspondantes, qui reproduisent les présentations du guide de documentation. De fait, chaque groupe, catégorie, profession regroupée ou profession fait l'objet d'une description, qui précise sa définition, son contenu et les différences existant avec les codes voisins du même niveau. Dans le cas des professions (code à quatre positions), les descriptions indiquent les libellés d'emploi qu'elles comprennent, en distinguant les plus fréquents des autres libellés. L'application permet ainsi de visualiser l'architecture emboîtée de la nomenclature et de comprendre les principes qui régissent l'organisation de chacun de ses niveaux, les proximités et les différences entre ses codes. Elle rend également possible l'identification de tous les codes de la nomenclature, éventuellement en limitant la recherche à un seul niveau, dont la description comprend un nom de métier donné : par exemple le mot *police* apparaît dans dix professions, des cadres de direction de la fonction publique, code 33A1, qui comprennent les commissaires de police aux agents et agentes des polices municipales, code 53A2).

À côté de cette application, la page présentant la [PCS 2020](#) permet de visualiser et télécharger les tableurs correspondant aux codes des différents niveaux, et niveaux emboîtés de la nomenclature. Dans ces tableurs, les intitulés des codes sont présentés dans leur formulation détaillée (inclusive) et dans leur formulation "usage (au masculin neutre, qui est préconisé par l'Insee dans les tableaux ou graphiques en raison de leur plus grande concision).

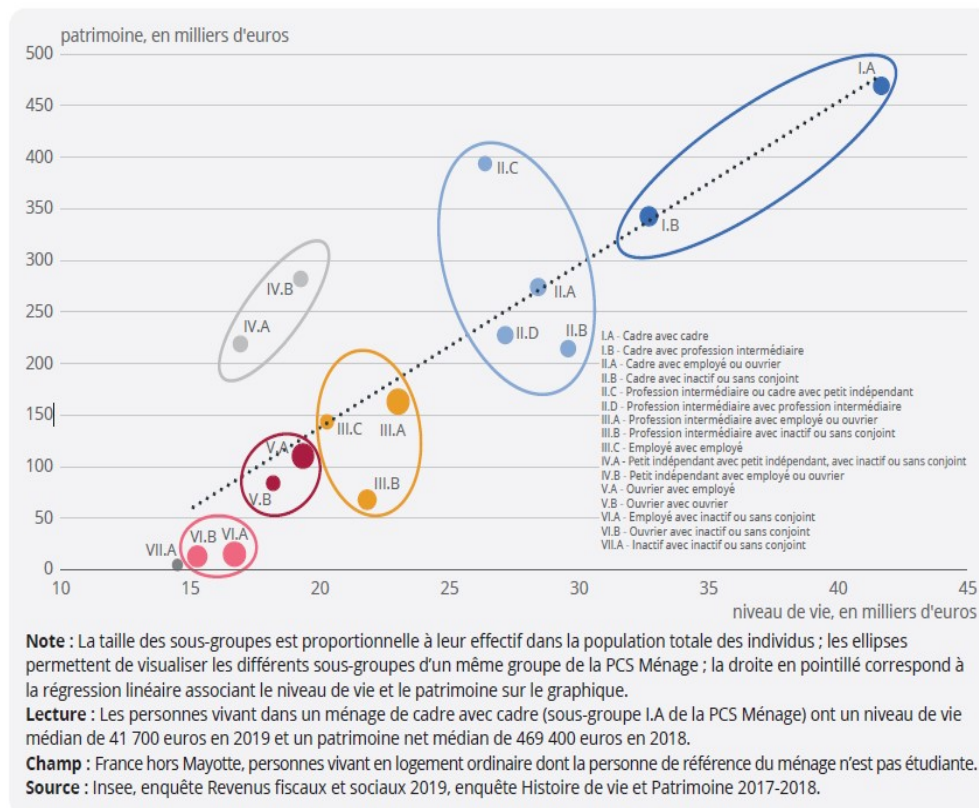
Si l'on peut naviguer dans cette rubrique du site, ce n'est pas que dans l'arborescence de la PCS 2020. C'est aussi dans l'univers de la nomenclature qui, depuis la dernière rénovation, comprend de nouvelles catégorisations. Afin de concilier les objectifs de comparabilité temporelle et "actualisation de la nomenclature, il a en effet été décidé de compléter les groupes et catégories historiques (les deux premiers niveaux de la PCS 2020) qui, en dehors de leurs intitulés qui ont été actualisés, sont restés inchangés depuis 1982. Les autres sections de la rubrique [Naviguer](#) présentent les principales innovations catégorielles de la rénovation : la **PCS Ménage**, le **schéma de classe d'emploi** et les **catégorisations ad-hoc** (les enseignants, métiers verts, professions du numérique, dirigeants et professionnels de haut niveau), qui s'ajoutent aux nomenclatures internationales (ESeG, CITP-Isco). C'est un bouquet de catégorisations sociales que forme l'univers de la PCS ainsi étendu et qui entend répondre à différents objectifs : les catégories historiques permettent plus spécifiquement des analyses temporelles et en termes de milieux sociaux ; la nomenclature ESeG (au niveau européen) et CITP-Isco (au niveau mondial) alimentent les comparaisons internationales ; la PCS Ménage est utile quand les phénomènes sont étudiés à l'échelle du logement, du foyer budgétaire ou de la famille, par exemple pour les situations économiques et les pratiques éducatives ; le schéma de classes d'emploi propose une grille de lecture de la structure des emplois articulant stratification sociale et segmentation institutionnelle ; les catégorisations *ad-hoc* répondent au souhait de pouvoir analyser des transformations traversant l'ensemble des professions ou catégories.

Plus précisément, la **PCS Ménage**, qui comprend 7 groupes et 16 sous-groupes, a été élaborée afin de rendre compte de la norme que constitue la situation de bi-activité au sein des couples et, en miroir, de permettre l'analyse des couples hétérogames (ceux dont les adultes n'ont pas le même groupe socioprofessionnel) et des ménages ne comportant qu'un actif (dont font partie les familles monoparentales). Cette catégorisation combine deux critères d'analyse des différences sociales qui sont habituellement considérés de façon séparée : la **configuration familiale du ménage** et la **situation socio-professionnelle de ses deux principaux membres**. Elle ne donne ainsi la priorité ni au sexe, ni à l'âge, ni à la position économique d'un seul de ses membres (Amossé, Cayouette-Remblière, 2022 pour une présentation de la construction de la PCS Ménage et de premiers exemples d'utilisation). Cette catégorisation rend notamment bien compte des différences de situation économique (niveau de vie et patrimoine médian) des ménages (**figure 2**).

Cliquez sur l'image pour agrandir la figure.

Figure 2 : Niveau de vie et patrimoine net médians par sous-groupe de PCS Ménage.





Source : Amossé, 2023, p. 44.

Le **schéma des classes d'emploi** a pour objectif de compléter l'approche historique des groupes et catégories socioprofessionnels de la PCS 2020 en définissant une grille de lecture actualisée de la société du point de vue de ses clivages professionnels (Amossé, Cayouette-Remblière, Gros, 2022). Il répond à l'importance prise, au cours des dernières décennies, par le **chômage** et la **diversification des formes d'emploi** (montée de la précarité, redéfinition de l'indépendance, reconfiguration de la sphère publique). Établi à partir de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé, le schéma différencie de façon systématique (au niveau des classes) les indépendants des salariés, et en fournit une représentation hiérarchisée grâce à une définition actualisée de la qualification. Au niveau des sous-classes salariées, il donne également à voir les clivages liés au contrat de travail (à durée limitée ou auprès de particuliers, ou non), à la nature (publique / privée) de l'employeur et à l'orientation de l'activité (tertiaire / technique). Le schéma peut donc être représenté sous une forme matricielle, comme dans la **figure 3**.

[Cliquez sur l'image pour agrandir la figure.](#)

Figure 3 : Le schéma de classe présenté sous forme matricielle.

Emplois salariés					Emplois indépendants			
de niveau supérieur	A	A1	A2	A3		A4	I1	A*
de niveau intermédiaire	B	B1	B2	B3		B4	I2	B*
d'exécution qualifiés (ou de petits indépendants avec salariés)	C	C1	C2	C3		C4	I3	C*
d'exécution peu qualifiés (ou de petits indépendants sans salariés)	D	D1	D2	D3		D4	I4	D*
Orientation technique ou ouvrière en CDI							I	
Orientation tertiaire ou employée en CDI								
Fonctionnaires et assimilés								
A contrat à durée limitée								

Lecture : Pour les emplois salariés (à gauche), le schéma de classe comprend quatre classes hiérarchisées (A à D) et quatre segments (1 à 4) formant, par croisement, seize sous-classes. Les emplois indépendants (I, à droite) forment à la fois une classe et un segment, et se divisent en quatre sous-classes hiérarchisées. Les classes étoilées désignent les classes incluant chaque niveau d'emploi indépendant dans la classe de hiérarchie correspondante, autrement dit les lignes complètes du schéma. Dans l'intitulé (

classe D* (C*), nous entendons par « sans salarié » la situation suivante : « sans salarié, aide familial ou associé » (inversement, « avec salarié » correspond à la situation « avec salarié, aide familial ou associé »).

Source : Amossé, Cayouette-Rembrière, Gros, 2022, p. 205.

En parallèle de l'actualisation de son niveau détaillé, la PCS 2020 est assortie d'une offre de [catégorisations ad hoc](#) qui, en s'appuyant sur le dispositif de codage rénové, permettent d'étudier des **domaines professionnels spécifiques**. Ces catégories sont directement définies à partir de listes de libellés d'emploi proposés en collecte pour coder la PCS ([leur construction](#) est précisée en fin d'article, étant présentée dans la rubrique [Coder](#)). On peut mentionner certains premiers exemples présentés sur le site [5] : la catégorie des [professions numériques](#) vise à rendre compte de la modification de la structure des emplois liée à la diffusion des technologies numériques, avec des libellés d'emploi relevant des domaines de l'informatique, de la téléphonie mobile, du web, des données massives, de l'intelligence artificielle, etc. ; la liste des libellés qui forment la catégorie des [métiers « verts »](#) entend délimiter les emplois qui, par leur finalité et/ou les compétences mises en œuvre, contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ; enfin, la catégorie des [dirigeants et professionnels de haut niveau](#) comprend l'ensemble des professions qui, par leur position dans la division sociale du travail, c'est-à-dire dans les organisations de travail comme plus largement dans la société, correspondent à un niveau particulièrement élevé de responsabilité et/ou d'expertise dans leur domaine (Amossé, Bouchet-Valat, 2024 pour une présentation de cette « élite socioprofessionnelle »).

Décrire la société avec la PCS

La troisième grande rubrique du site propose une immersion non plus dans la nomenclature, ou les catégorisations liées, mais dans l'univers des **résultats** qu'elle permet d'établir. Ce sont donc majoritairement des tableaux et graphiques statistiques qu'elle comprend. Consultables en ligne et téléchargeables, ils sont organisés en différentes sections : après une [vue d'ensemble](#) permettant de prendre connaissance des effectifs et proportions des groupes, catégories, classes, etc. dans la population [6], des [portraits de groupes](#) détaillent, pour les catégories socioprofessionnelles qui les composent, une sélection d'indicateurs parmi ceux présentés dans la section [société en quelques thèmes](#). Les thèmes en question vont de l'âge et la situation familiale à la participation sociale et à la sociabilité en passant par la santé, la situation migratoire, territoriale et de logement, la mobilité sociale et les diplômes, la situation sur le marché du travail, les revenus et le patrimoine, et le mode de vie, sans oublier des séries temporelles sur longue durée et des comparaisons internationales (qui utilisent les nomenclatures EseG et CIP-Isco).

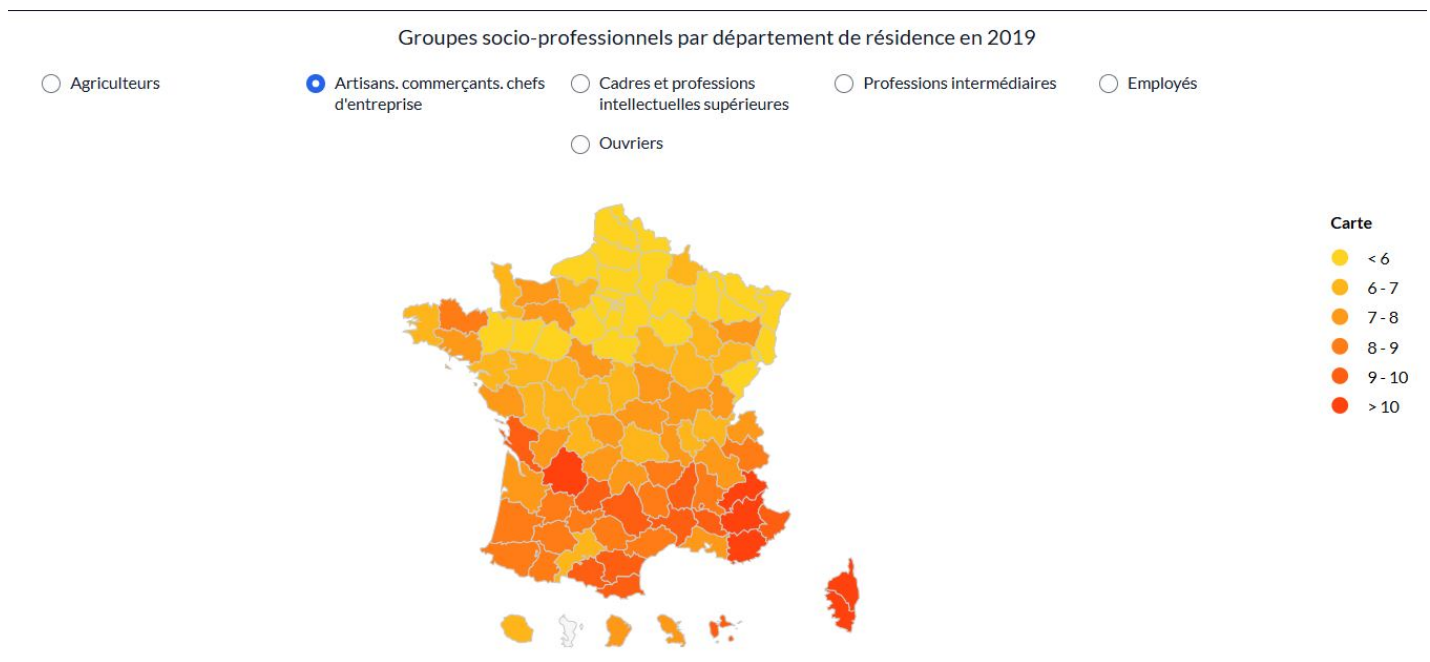
Il n'est pas possible de présenter ici l'ensemble du contenu proposé, qui comprend plusieurs centaines de tableaux et graphiques. Présentés de façon systématique selon le **sexe** (en plus de la situation d'ensemble), ils sont, comme les références bibliographiques, mis à jour de façon annuelle. Tout juste peut-on indiquer ici certaines des utilisations qui sont susceptibles d'en être fait, qui illustrent la richesse des analyses conduites à partir des deux premiers niveaux de la nomenclature historique : les groupes et catégories socioprofessionnels, qui alimentent respectivement des analyses davantage formulées en termes de **hiérarchie sociale** et de **milieux sociaux**.

Les [portraits de groupes](#) mettent en évidence les lignes de clivage qui organisent leur **diversité interne**, par exemple en termes de diplôme et, de façon liée, de participations sociale et politique, entre catégories du public et du privé au sein des cadres, des professions intermédiaires et des employés. S'agissant des **ouvriers**, les tableaux montrent la double segmentation du groupe entre qualifiés et peu qualifiés et entre mondes artisanal et industriel : la syndicalisation apparaît ainsi particulièrement élevée pour les conducteurs d'engin et magasiniers (15,4 %) et les ouvriers qualifiés de type industriel (14,2 %), et particulièrement faible pour les ouvriers agricoles (4,1 %) et peu qualifiés de type artisanal (3,1 %). Comme le montrent les taux de pauvreté, plus élevés dans les filières artisanale et agricole, le monde de la grande entreprise industrielle continue de protéger. Mais c'est au prix d'une généralisation des situations de chômage et de précarité qui touchent ainsi, de façon cumulée, près de la moitié des ouvriers peu qualifiés de type industriel. Un trait commun, en tous cas, à l'ensemble des ouvriers, c'est la quasi-absence de situations de richesse : seulement un ouvrier sur cent vit dans un ménage aisé [7], contre un cadre sur quatre et, en moyenne, un actif sur douze.

Cliquez sur l'image pour agrandir la figure.

Figure 4 : Carte départementale présentant la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise dans l'ensemble des actifs de 25 à 54 ans.





Source : <https://www.nomenclature-pcs.fr> (page [Décrire > La société en quelques thèmes > Migrations, territoires et logements](#) ; consulté le 28 novembre 2024). A partir de Insee, recensement de la population 2019.

Lecture : en 2019, dans l'Ain, 6 % des actifs ayant déjà travaillé âgés de 25 à 54 ans et ayant terminé leurs études sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Champ : France métropolitaine hors Mayotte, actifs ayant déjà travaillé âgés de 25 à 54 ans et ayant terminé leurs études.

Dans la section [la société en quelques thèmes](#), les analyses permettent de comparer les groupes entre eux, et donc renvoient principalement aux **hiérarchies sociales** et aux **différences entre mondes salarié et indépendant**. On peut ainsi observer, par exemple, que l'espérance de vie à 35 ans des hommes cadres est de près de 6 ans supérieure à celle des ouvriers (49,7 contre 44 ans), ce qui est cohérent avec la plus fréquente déclaration de limitations ou problèmes de santé et renvoie en partie à des différences de comportement (tabac, alcool, alimentation, pratique sportive). Les femmes cadres se singularisent quant à elles par les taux de fécondité et nombre moyen d'enfants en descendance finale les plus faibles : respectivement 1,64 et 1,71, contre 1,91 et 1,99 en moyenne. Autre résultat, peut-être moins connu, le poids supérieur des petits indépendants (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) dans le Sud, et notamment le Sud-Est de la France (figure 4), ce groupe comprenant par ailleurs la part la plus élevée d'immigrés (15,2 %), derrière les ouvriers (16,3 %). Pour finir cet inventaire à la Prévert des résultats statistiques proposés, signalons que le groupe des employés est celui qui, d'après la dernière enquête *Pratiques culturelles* (2018-2019) du ministère de la culture, comprend le plus à la fois d'usagers quotidiens des réseaux sociaux (55 %) et d'adeptes de la couture ou du tricot (15 %).

Si le site en lui-même constitue une ressource pédagogique, nous y reviendrons en fin d'article, une [page spécifique](#) est prévue à cette fin dans la rubrique [Décrire](#), où doivent être développés dans les mois et années qui viennent des outils (fiches d'activité, exercices et/ou jeux) s'adressant aux enseignants de sciences économiques et sociales ou d'histoire et géographie, du secondaire comme du supérieur.

L'application [statistique en ligne](#) que comprend la rubrique permet en tous cas, déjà, de compléter les tableaux et graphiques mis à disposition. Utilisant la version publique de l'enquête Emploi de l'Insee, elle permet de réaliser des tableaux à façon qui croisent un descripteur socio-démographique choisi parmi un ensemble comprenant le sexe, l'âge, la nationalité, le diplôme, la situation sur le marché du travail (chômage, sous-emploi, emploi), le type de ménage et le type d'unité urbaine avec une des catégorisations liées à la nomenclature (PCS 2020, classes d'emploi, PCS Ménage, ESeG, CITP-Isco ; toutes à une ou deux positions) sur un champ variable (actifs de 15 à 89 ans ; actifs en emploi de 15 à 89 ans ; etc.). Ces tableaux, consultables et modifiables en ligne (des lignes peuvent être masquées), sont également téléchargeables. Ils sont susceptibles d'alimenter des séances de travail en classe en fonction de thématiques choisies par les élèves, qui peuvent ainsi s'essayer au commentaire de tableaux.

La page [obtention des micro-données](#) précise la démarche que doivent suivre les professionnels du traitement de données (chercheur, chargés d'étude, etc.) pour se procurer les données individuelles des sources de la statistique publique permettant d'aller plus loin et de réaliser des analyses utilisant la nomenclature socioprofessionnelle ou les catégorisations qui lui sont liées.

Coder les différentes catégorisations

La dernière grande rubrique du site s'adresse également davantage aux professionnels, mais cette fois pour la **production** et non le traitement de données. Elle fournit les éléments nécessaires pour procéder au codage de la PCS 2020, ou des catégorisations liées, en distinguant ce qui relève de la collecte et ce qui correspond à la codification.

Pour les [instruments de collecte](#), la procédure rénovée de production de la nomenclature s'appuie sur une application de saisie-recherche informatique dans une liste de plusieurs milliers de libellés (environ 5 400 en 2024). Les versions masculine et féminine de la liste sont mises à disposition sous la forme de tableurs téléchargeables millésimés [\[8\]](#) et, sur la même page, on peut [lancer l'application de reconnaissance de libellé](#). On y trouve par ailleurs l'ensemble des éléments nécessaires à la collecte du libellé [ici](#) la

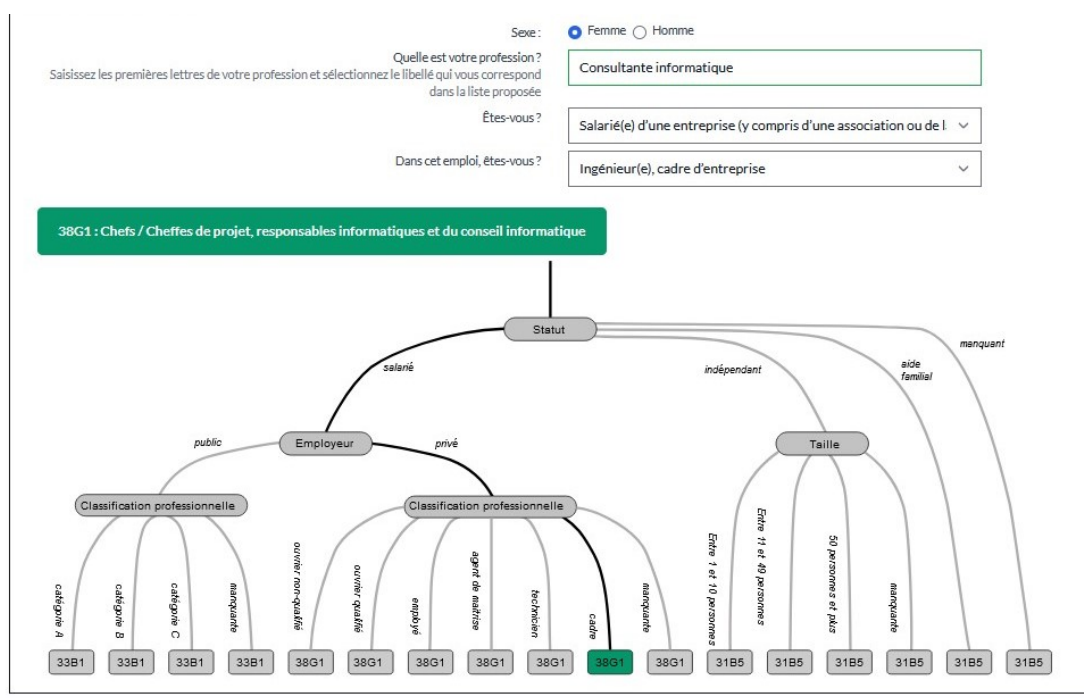
cification de l'application de reconnaissance, le protocole et les consignes de collecte. A côté des libellés, matériau central pour coder la PCS, la formulation harmonisée des questions (statut, position professionnelle et taille d'entreprise) permettant de disposer des [variables « annexes »](#) nécessaires au codage peut également être consultée et téléchargée.

Le site présente ensuite la démarche à suivre pour [coder un fichier en PCS 2020](#), démarche qui repose sur une matrice de codification associant les libellés collectés (en ligne) à un unique code de profession (cellule au croisement de chaque ligne et colonne) en fonction des variables « annexes » (en colonne). La matrice, qui est millésimée comme la liste de libellés, peut être téléchargée de même que les programmes permettant de l'utiliser pour coder des fichiers, qui ont été implémentés en différents langage (SAS, Stata, Python).

L'application [trouver sa PCS 2020](#), développée de façon originale pour le site, permet de visualiser le fonctionnement de l'ensemble du processus rénové de codage, de la collecte du libellé en utilisant l'outil de saisie-recherche pour reconnaître son libellé dans la liste et la saisie des variables « annexes » jusqu'à l'obtention du code de profession, en incluant une visualisation de l'arbre de codification du libellé sélectionné. Pour les enseignants, elle peut notamment permettre de montrer le **cheminement** qui conduit à tel ou tel code de profession pour un libellé donné, comme le libellé « consultante informatique » retenu dans la **figure 5** : dans cet exemple, le libellé sélectionné conduit à la profession de chefs / cheffes de projet, responsables informatiques et du conseil informatique (38G1) ; mais il pourrait conduire aux professions d'ingénieurs / ingénieures et cadres techniques de la fonction publique (33B1) si la personne avait déclaré être salariée de la fonction publique ou d'experts libéraux / expertes libérales en études techniques (31B5) si elle avait indiquée être à son compte.

Cliquez sur l'image pour agrandir la figure.

Figure 5 : Coder la PCS 2020, l'exemple du libellé « consultante informatique »



Source : <https://www.nomenclature-pcs.fr> (page [Coder](#) > [Les outils de codification](#) > [Coder la PCS 2020](#) > [Trouver son code de profession en PCS 2020](#)) ; consulté le 19 juillet 2024

Lecture : le libellé « consultante informatique » et les modalités « salariée d'une entreprise » de niveau « ingénieure, cadre » ont été saisis comme variables « annexes » dans l'application de codage de la PCS 2020.

Dans cette même section relative aux [outils de codification](#), sont également mis à disposition les matrices et programmes de [codification de la nomenclature CIP-Isco](#) : analogues à ceux utilisés pour la PCS 2020, ils permettent depuis la rénovation de coder directement la nomenclature internationale dans les enquêtes françaises. On trouve également dans la section les listes de libellés et programmes de [codification des catégorisations ad-hoc](#) (enseignants, professions du numérique, métiers « verts », dirigeants et professionnels de haut niveau).

Dans sa dernière section, la rubrique [Coder](#) présente les [tables de transcodage](#) permettant d'obtenir différentes nomenclatures à partir de la PCS. C'est le cas des tables historiques, qui relient (aux niveaux les plus détaillés) possibles la PCS 2020 avec les PCS antérieures : la PCS 2003 et 1982, les CSP de 1954. Mais c'est aussi le cas des nouvelles catégorisations que sont, en France, la PCS Ménage et la classe d'emploi, et en Europe, ESeG.

Quel usage pédagogique du site ?

Outre les ressources en cours de développement qui doivent être ajoutées à l'avenir sur la [page dédiée](#) du site, de nombreux contenus (documents, tableaux, applications, etc.) peuvent être mobilisés en cours, en particulier dans le secondaire dans les spécialités de sciences économiques et sociales et d'histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ou, plus largement, les différents cursus de sciences sociales du supérieur, que ce soit à l'université ou dans les classes préparatoires aux grandes  es.

Dans le **secondaire**, le site peut alimenter des objectifs et activités du programme en vigueur depuis 2019. En classe de **première**, c'est par exemple le cas de l'objectif « connaître les critères de construction des PCS », auquel on peut répondre de façon théorique à l'aide du [guide de la PCS 2020](#) et que l'on peut visualiser en pratique grâce à l'application de [codage de la PCS 2020](#). De même, le thème « voter : une affaire individuelle ou collective ? » peut être illustré par la page relative à la [participation sociale et aux sociabilités](#) de la rubrique [Décirire](#), qui permet de documenter le lien statistique observé entre le groupe socioprofessionnel et le vote, les activités associatives, etc. De même, en classe de **terminale**, la rubrique [Décirire](#) du site fournit de nombreuses informations à même de répondre au thème « Comment est structurée la société française actuelle ? » et, de façon plus spécifique, aux thèmes « Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? » (la page relative aux [diplômes et à la mobilité sociale](#) propose des données actualisées sur ces thématiques) et « Quelles mutations du travail et de l'emploi ? » (la page portant sur le [marché du travail](#) permet d'objectiver les différences de situations professionnelles des différents groupes de la nomenclature).

Dans le **supérieur**, le site est à même d'illustrer avec des données actualisées, ou récentes, de nombreuses questions abordées, comme par exemple dans le programme en vigueur en **classe préparatoire B/L** depuis 2017 : que ce soit en sociologie (de façon large sur les rapports sociaux et la stratification sociale avec des ressources sur les [statuts, professions et classes sociales](#) et sur la [mobilité sociale](#) ou, par des apports plus ciblés, sur la dimension sociale des [pratiques culturelles](#) et de [la consommation](#)) ou sur les objets communs aux sciences sociales que sont [le travail, l'emploi et le chômage](#) ou les [inégalités économiques](#). Le contenu mis à disposition doit permettre de réfléchir avec les étudiants à l'histoire des nomenclatures d'emploi et de position sociale et au statut qu'elles occupent dans la production de connaissance en sciences économiques et sociales.

Les usages pédagogiques possibles sont nombreux. Certaines ressources sont pourtant encore à venir, et d'autres sont à imaginer. D'ailleurs, le site se veut ouvert : grâce à sa [boîte à idées](#) et à son [formulaire de contact](#), il invite tous les professionnels et amateurs, utilisateurs réguliers ou occasionnels de la nomenclature, chercheurs, journalistes, enseignants ou étudiants à poser des questions et à proposer des idées de contenu pour contribuer à alimenter le site. La nomenclature, et sa riche histoire, ne sont rien sans ses utilisateurs !

Références bibliographiques

Amossé T. (2012), « [Les catégories socio-professionnelles : quand la réalité résiste ! Après le crépuscule, une nouvelle aube ?](#) », *Revue Française de Socio-Economie*, n° 10, p. 225-233.

Amossé T. (2013), « [La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée](#) », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, n° 68-4, p. 1039-1075.

Amossé T. (2020), « [Une nomenclature socioprofessionnelle rénovée. Entre continuité et innovation, pour des usages renforcés](#) », *Courrier des statistiques*, N4, p. 62-80.

Amossé T. (2023), « [Les inégalités économiques entre ménages selon le groupe socioprofessionnel](#) », France, portrait social, Insee, p. 43-53.

Amossé T., Bouchet-Valat M. (2024), « [Dirigeants et professionnels de haut niveau : une définition statistique de l'« élite socioprofessionnelle »](#) », *Population*, n° 79-1, p. 41-73.

Amossé T., Cayouette-Remblière J. (2022), « [Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage](#) », *Economie et statistique / Economics and Statistics*, n° 532-533, 2022, p. 135-153.

Amossé T., Cayouette-Remblière J., Gros J. (2022), « [Un schéma de classe d'emploi à la française](#) », *Revue française de sociologie*, n° 63-2, p. 201-255

Amossé T., Chardon O., Eidelman A. (2019), [La rénovation de la nomenclature socioprofessionnelle \(2018-2019\)](#), Rapport de groupe de travail du Cnis, n° 156.

Beaud S., Noiriel G. (2020), *Race et sciences sociales. Essai sur les usages publics d'une catégorie*, Agone.

Bouchet-Valat M., Jayet C. (2019), « [La mesure des classes sociales par les nomenclatures : enjeux, problèmes et débats](#) », *L'année sociologique*, n° 69-2, p. 311-331.

Bourdieu P. (1984), « [Espace social et genèse des « classes »](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, p. 3-14.

Connelly R., Gayle V., Lambert P. (2016), « A review of occupation-based social classifications for social survey research », *Methodological Innovations*, 9.

Desrosières A. (1977), « [Divers usages des nomenclatures socio-professionnelles](#) », Note n° 183/930, Direction des synthèses économiques, Unité de recherche, Insee.

Desrosières A. (1989), « [Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique](#) », *Histoire & Mesure*, n° 4-3/4, p. 225-242.

Desrosières A. (2008), « [Chapitre 11. Réfléter ou instituer : l'invention des indicateurs statistiques](#) », *Pour une sociologie historique de la quantification* (1). Presses des Mines, p. 187-203.

Desrosières A. (2012), « [Est-il bon, est-il méchant ? Le rôle du nombre dans le gouvernement de la cité néolibérale](#) », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 7-2, p. 261-295.

Desrosières A., Thévenot L. (2002, 5ème édition [1988, 1ère édition]), [Les catégories socioprofessionnelles](#), La Découverte.

Gollac M. (1997), « [Des chiffres insensés ? Pourquoi et comment on donne un sens aux données statistiques](#) », *Revue française de sociologie*, n° 38-1, p. 5-36.

Henneguelle A., Jatteau A. (2021), [Sociologie de la quantification](#), La Découverte.

Meron M., Amar M., Babet C., Bouchet-Valat M., Bugeja-Bloch F., Gleizes F., Lebaron F., Hugrée C., Penissat É., Spérandi A. (2024), « [ESeG \(European Socioeconomic Groups\), nomenclature socio-économique européenne](#) », Document de travail, n° F1004, Insee

Neyret G., Faucheux H. (2002 [1998, rapport original]), « [Extraits du rapport « évaluation de la pertinence des catégories socioprofessionnelles »](#) », *Sociétés contemporaines*, n° 45-46, p. 131-155.

Penissat E., Perdoncin A., Bodier M. (2018), « [La PCS et ses usages : état des lieux et défis](#) », Rapport de mission préalable commandé par le groupe de travail « Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (2018-2019) », Rapport du Cnis, n° 151.

Pierru E., Spire A. (2008), « [Le crépuscule des catégories socioprofessionnelles](#) », *Revue française de science politique*, n° 58-3, p. 457-481.

Notes

[1] thomas.amosse@lecnam.net.

[2] Un des premiers guides de présentation de la nomenclature (1954), dont [une version numérique](#) est proposée de façon originale sur le site, présente plusieurs modes de regroupement des CSP afin de permettre leur usage selon des perspectives variées (d'inspiration marxiste, états-unienne ou plus spécifiquement française ; p. 7-8).

[3] Au sein et au-delà de ces institutions, l'élaboration et la réalisation initiale du site ont bénéficié de la précieuse participation de nombreuses personnes (par ordre alphabétique) : Olivier Chardon, Florent Maire, Olivier Pannetier, Rebecca Partouche, Vladimir Passeron, Anton Perdoncin, Elodie Pereira, Adeline Poty, Erwan Pouliquen, Alexia Ricard, Chloé Tavan et Erik Zolotoukhine. Qu'ils et elles en soient tous remerciés !

[4] Ces deux termes renvoient aux milieux sociaux (« écologique ») identifiés par des appellations communes (« nominaliste ») issues du monde du travail qu'organise la nomenclature. Elle donne corps, statistiquement, au milieu des exploitants agricoles, des artisans commerçants, des cadres, *etc.*

[5] Ces catégorisations ne sont pas exclusives d'autres, qui pourront être constituées de façon *ad-hoc* à des fins d'analyse en utilisant la [liste des libellés](#) présentée sur le site.

[6] Sur cette page, les tableaux ne se limitent pas aux catégories historiques de la nomenclature : ils incluent des données relatives aux les effectifs et à la structure de la population selon le schéma de classe d'emploi et la PCS ménage (et dans ce dernier cas pour la personne enquêtée ainsi que ses parents).

[7] I.e. dont le niveau de vie est supérieur à 180 % du niveau de vie médian.

[8] Les listes sont actualisées chaque année, par l'introduction de quelques libellés apparaissant dans les déclarations en clair de l'enquête Emploi.

Mots-clés associés : [Enseignement des SES](#)



sciences économiques et sociales (discipline)

La PCS 2020, une nomenclature rénovée

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee a été actualisée. Cette page a vocation à accompagner les professeurs dans leur utilisation de cet instrument central de l'analyse des phénomènes économiques et sociaux ainsi que des innovations résultant de sa rénovation.

Mis à jour : mai 2025

La nomenclature des PCS dans les programmes de SES

Première - [Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?](#) ↓

Terminale - [Comment est structurée la société française actuelle ?](#) ↓

Terminale - [Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?](#) ↓

La PCS 2020, entre continuité et innovations

En maintenant inchangés les catégories et groupes socioprofessionnels historiques, la nomenclature rénovée permet des analyses en évolution depuis 1982. Parallèlement, de nouvelles grilles d'analyse des emplois et positions sociales sont proposées.

Une comparabilité historique maintenue

Les deux premiers niveaux de la nomenclature, à savoir **les 29 catégories (CS) et 6 groupes socioprofessionnels (GS), sont conservés à l'identique**. Seule la différenciation des trois catégories d'agriculteurs (respectivement sur petite, moyenne et grande exploitation) a été supprimée en raison de difficultés de repérage empirique et d'effectifs trop faibles.

Les six groupes historiques (agriculteurs ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers), et les catégories qui les composent, peuvent ainsi faire l'objet de **comparaisons temporelles de 1982 jusqu'à aujourd'hui**.

Une lecture actualisée de l'économie et de la société

À l'issue de la rénovation, le niveau détaillé de la nomenclature, celui des professions (P), a été revu afin de **rendre compte du monde du travail actuel** : la PCS 2020 a remplacé la PCS 2003, ce qui permet d'étudier de façon précise les métiers exercés, par exemple leurs salaires, horaires ou conditions de travail.

Deux nouvelles catégorisations sont par ailleurs proposées :

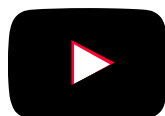
la PCS Ménage, qui décrit la position sociale non plus des individus mais des ménages, est particulièrement adaptée à l'étude des parcours scolaires en fonction du milieu social des enfants ;

le schéma des classes d'emploi, qui ordonne de façon hiérarchique l'ensemble des emplois, indépendants compris, rend compte de façon actualisée de la segmentation des emplois et permet, par exemple, de renouveler l'analyse de la mobilité sociale.

Une vidéo pour comprendre la nomenclature des PCS

Sur Melchior, le site pédagogique de ressources en SES, Thomas Amossé, sociologue, statisticien et administrateur de l'Insee au CNAM, explique dans une vidéo de 4'56 la nomenclature des PCS. La capsule vidéo est complétée par [un texte d'explication et des propositions d'exploitation pédagogiques](#) [↗](#).

Comprendre la nomenclature des PCS



AFFICHER LA TRANSCRIPTION

Qu'est-ce que la nomenclature des PCS ?

La nomenclature des PCS pour « professions et catégories socioprofessionnelles » est la nomenclature statistique de référence en vigueur en France pour étudier les métiers exercés et les positions sociales. Elle a remplacé la nomenclature des CSP qui a été utilisée continuellement de 1954 à 1982.

En dehors des étudiants et des inactifs n'ayant jamais travaillé, cette nomenclature comprend six grands groupes principaux où les personnes sont positionnées en fonction de leur profession :

Les exploitants agricoles ;

- Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ;
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- Les professions intermédiaires ;
- Les employés ;
- Les ouvriers.

Chacun de ces groupes comprend quelques catégories socioprofessionnelles qui permettent de préciser les milieux sociaux. Par exemple, le groupe des cadres et des professions intellectuelles supérieures comprend, entre autres catégories, les catégories :

- des professions libérales,
- des cadres administratifs et techniques de la fonction publique
- et les professeurs et les professions scientifiques supérieures.

À quoi sert cette nomenclature ?

Les groupes et catégories socioprofessionnelles historiques permettent de comprendre comment est structurée la société française depuis 1982. Elles permettent, ces catégories, de dresser le portrait des ouvriers d'hier ou d'aujourd'hui. Autre exemple : elles permettent d'étudier l'évolution du milieu social des commerçants, qui a connu le développement de la grande distribution sur cette période.

La nomenclature, présente dans l'ensemble des enquêtes de la statistique publique, éclaire les différences sociales existant en de nombreux domaines : le logement, le patrimoine, la santé, l'éducation, les pratiques culturelles.

À son niveau le plus détaillé, celui des professions, la nomenclature permet d'étudier de façon précise les métiers exercés ; par exemple leurs salaires, horaires ou conditions de travail.

Ces professions, celles qui sont actuellement en vigueur, ont été redéfinies lors de la dernière rénovation de la nomenclature : les PCS 2020 ont alors remplacé les PCS 2003.

Deux nouvelles catégorisations ont par ailleurs été adoptées à cette occasion. Ce sont de nouvelles grilles d'analyse de la société française.

La PCS Ménage, qui décrit la position sociale non plus des individus mais des ménages, est particulièrement adaptée à l'analyse des trajectoires scolaires en fonction du milieu social des enfants.

Le schéma des classes d'emploi, seconde innovation, seconde catégorisation issue de la grande rénovation, ordonne de façon hiérarchique les emplois et rend compte de leur segmentation entre

divers statuts exercés. Cela permet une nouvelle analyse de la mobilité sociale.

Quels sont les critères de construction des PCS ?

Pour coder la PCS d'une personne, on lui demande d'abord quelle est la profession qu'elle exerce, tout simplement. Cette information, le libellé de profession, est centrale. Elle est complétée par le statut de l'emploi occupé, qui peut être exercé soit à son compte ou alors seulement comme salarié.

Deux dernières informations sont alors nécessaires, de manière distincte selon le statut de l'emploi occupé.

Aux personnes qui sont à leur compte, on demande le nombre de personnes travaillant dans l'entreprise, ce qui permet de distinguer, dans la nomenclature, les indépendants travaillant seuls des chefs d'entreprise de petites, moyennes et grandes entreprises.

Aux personnes qui sont uniquement salariées, on demande quel est le niveau de l'emploi – des ouvriers spécialisés aux manœuvres jusqu'aux cadres et ingénieurs - et la nature de leur employeur, qui peut relever de la fonction publique ou du secteur privé.

Ce sont ces critères qui entrent dans la définition de la PCS 2020.

On peut visualiser la manière dont ils jouent sur le codage des libellés de profession sur le site nomenclature-pcs.fr qui propose l'application utilisée par l'Insee pour obtenir la PCS.

Quelles ressources du site nomenclature-pcs.fr peuvent être utilisées dans un cadre pédagogique ?

Ce site a été conçu pour fournir un contenu riche et actualisé sur la PCS à l'ensemble des personnes intéressées. Il peut être utilisé en classe, que ce soit dans l'enseignement secondaire ou dans l'enseignement supérieur.

Vous y trouverez une documentation abondante et les travaux de référence concernant la PCS et son histoire.

Vous pourrez aussi naviguer dans la nomenclature et consulter un vaste ensemble de tableaux, graphiques et cartes permettant de décrire la société sur différents thèmes.

Enfin, de façon originale, vous pourrez réaliser vous-mêmes, avec les élèves ou étudiants, des tableaux croisant une des catégorisations de la PCS 2020 avec des descripteurs socio-démographiques tels que le sexe, la nationalité ou encore le niveau de diplôme.

Cette application permet de tester certaines hypothèses formulées en classe et ainsi s'exercer au raisonnement sociologique à l'aide de données statistiques.

Ajouter à une sélection



Comprendre la nomenclature des PCS en vidéo avec Thomas Amossé, sociologue, statisticien et administrateur de l'Insee au CNAM

Un nouveau site Internet dédié à la PCS

En parallèle de [la page dédiée sur le site de l'Insee](#) , le site [nomenclature-pcs.fr](#)  a été conçu pour fournir un contenu riche et actualisé ainsi que des fonctionnalités originales pouvant être utilisées en classe.

Des travaux de référence et des données actualisées

Vous pourrez notamment :

[découvrir une documentation abondante](#)  concernant la nomenclature ainsi que son histoire ;

[naviguer dans la nomenclature et ses différents niveaux](#),  des professions (P) aux groupes (GS) en passant par les catégories socioprofessionnels (GS) ;

[décrire la société sur différents thèmes](#)  en consultant un vaste ensemble de tableaux, graphiques et cartes.

Des usages pédagogiques

Vous pourrez [réaliser vous-mêmes, avec les élèves, des tableaux statistiques](#)  croisant une des catégorisations de la PCS 2020 avec des descripteurs socio-démographiques tels que le sexe, l'âge, la nationalité ou le niveau de diplôme. Cette fonctionnalité permet de tester certaines hypothèses après les avoir formulées, et ainsi s'exercer au raisonnement sociologique à l'aide de données statistiques.

Pour aller plus loin

Un [article du site SES-ENS](#)  présente de façon détaillée le site nomenclature-pcs.fr.

Sur le même thème



**Culture statistique
et enseignements**



**Enseigner et
caractériser les
notions de travail et
d'emploi**



**Analyser et
expliquer les
origines des
inégalités entre les
femmes et les
hommes au niveau
économique et
social**



**Sciences
économiques et
sociales**

Actualités et accès à
toutes les informations
de la discipline.



Économie et gestion

Actualités et accès à
toutes les informations
de la discipline.



**Sciences humaines,
économiques et
sociales**

Projets à conduire avec sa
classe.